Neuchâtel — No 205 (6 pages) Un numéro 15 centimes Lundi 3 septembre 1951

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACCORD DE WASHINGTON EN PANNE

Bonn s'oppose à l'arrangement intervenu entre la Suisse et les Alliés

Notre correspondant de Berne nous écrit :

En mai 1946, la Suisse signait à Washington, avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France un accord qui réglait, en particulier, la liquidation des avoirs allemands dans notre pays. Or, sur ce point, l'accord n'a pas pu être appliqué encore. Immédiatement, des difficultés se sont présentées qui ont fait l'objet de diverses négociations déjà, soit à Washington, soit à Berne. Les dernières se sont ouvertes dans la ville fédérale le 5 mars dernier. Quinze jours plus tard, M. Stucki, chef de la délégation suisse, donnait à la presse des renseignements sur les premiers résultats obtenus, résultats fort importants puisqu'on avait non seulement réglé certaines questions de détail pendantes depuis longtemps, mais qu'on était parvenu à lever le principal obstacle à la liquidation.

En effet, la Suisse n'a signé l'accord de Washington qu'à une condition expresse : les propriétaires de biens allemands en Suisse seraient indemnisés en monnaie nationale, c'est-à-dire en marks. Or, jusqu'à mars dernier, il avait été impossible de fixer un taux de transfert. Au début des négociations, les Alliés et la Suisse s'étaient entendus sur un change de 95 marks 88 pour 100 fr., c'est-à-dire que le propriétaire allemand devait recevoir à peu près 96 marks pour chaque tranche de 100 fr. déposés chez nous.

Il restait bien encore une question à régler : la procédure d'indemnisation. Qui, en particulier, devait payer la contre-valeur en marks des avoirs en francs soumis à la liquidation ? Quand et comment sera-t-elle versée ?

Bien entendu, la Suisse ne pouvait pas, directement du moins, faire les frais de l'opération. Peut-être envisagerait-on de faire payer la somme par les autorités du Reich tout en les autorisant à réduire d'autant la dette envers la Suisse, cette dette qu'a laissée le trafic commercial avec le IIIme Reich, qui s'élève encore à plusieurs centaines de millions et dont nous attendrons sans doute jusqu'à la fin des siècles le remboursement intégral.

~~~

Ce projet a-t-il été établi et approuvé par les signataires de l'accord ? Le mystère persiste sur ce point.

Toujours est-il que, depuis plus de cinq mois, on n'entendait plus parler officiellement des négociations de Berne. M. Stucki et le Conseil fédéral se confinaient dans un mutisme aussi épais que celui de la police quand elle ne sait rien.

D'Allemagne, cependant, des bruits nous arrivaient selon lesquels le gouvernement de Bonn, consulté pour la forme, s'opposait au plan d'indemnisation prévu. Ces rumeurs sont maintenant confirmées par le discours que M. Petitpierre, chef du département politique, a prononcé dimanche à Bâle, devant les délégués des sociétés suisses de l'étranger.

Pourquoi les autorités allemandes refusent-elles de souscrire au projet ? Le chef de notre diplomatie ne l'a pas dit dans son discours de Bâle, mais certains journaux alémaniques l'ont appris de leurs correspondants en Allemagne. Bonn ne veut pas verser une indemnité couvrant pour ainsi dire intégralement, en marks, la valeur des biens en francs suisses liquidés en vertu de la fameuse loi No 5 promulguée par les autorités d'occupation, parce que tous les autres Allemands, dépouillés de la plus grande partie de leurs biens en vertu de cette même loi, demanderaient alors les mêmes avantages que les propriétaires d'avoirs déposés en Suisse.

Mais, comme l'a déclaré M. Petitpierre, ce refus a créé, pour nous aussi bien que pour les Alliés, une situation toute nouvelle.

~~~

En cette affaire, la Suisse persistait à ne pas s'écarter des règles du droit : pas de liquidation sans indemnité équitable et sans l'assurance que cette indemnité serait versée. Or maintenant, c'est le gouvernement allemand qui repousse une solution à l'avantage de ses administrés. Dans ces conditions, la Suisse est-elle encore tenue par les principes du droit ? S'opposera-t-elle à une liquidation si les Alliés manifestent l'intention d'imposer au gouvernement de Bonn la solution arrêtée à Berne entre les signataires de l'accord ? Ou alors chercherons-nous, comme on l'a suggéré dans certains journaux — et les propositions venaient de ces milieux qui ont toujours été plus ou moins hostiles à l'accord de Washington, dans lequel ils voyaient autant une violence faite aux « pauvres Allemands » qu'une entorse aux principes du droit des gens — à nous libérer des obligations qu'il nous impose, par exemple par un paiement ?

Si de tels projets étaient officiellement présentés, le Conseil fédéral, a dit M. Petitpierre, les examinerait avec attention, mais, de toute façon, la Suisse ne pourrait changer quoi que ce soit aux modalités prévues pour l'exécution de l'accord sans le consentement des Chambres qui l'ont ratifié.

On le voit, ce malheureux arrangement n'a pas fini d'occuper nos autorités. Et comme, un peu imprudemment peut-être, mais pour faire avaler plus aisément la pilule, on a promis que la moitié du produit de la liquidation servirait à dédommager très partiellement les Suisses victimes de la guerre en Allemagne — l'autre moitié étant réservée aux Alliés — ceux de nos compatriotes émigrés qui comptaient participer à la distribution et recouvrer une petite part de ce qu'ils ont perdu doivent encore s'armer de patience.

M. Petitpierre espère toutefois que dans un avenir assez proche nous serons fixés sur les possibilités d'exécution de l'accord de 1946. En attendant, il est heureux que le congrès de Bâle ait fourni l'occasion de quelques explications qui auraient pu, sans dommage pour personne, être données plus tôt d'ailleurs.

G. P.

TÉHÉRAN COMMENCE UN « DUMPING »

Le gouvernement iranien va vendre le pétrole en dessous des prix habituels

TÉHÉRAN, 2 (A.F.P.). — « Le gouvernement est décidé à accorder une réduction jusqu'à concurrence de 20 % sur les prix du pétrole du golfe Persique aux gouvernements ou aux compagnies étrangères qui prendraient livraison des produits pétroliers dans les ports iraniens », a déclaré un porte-parole du gouvernement au cours d'une conférence de presse.

Il a ajouté que de nombreuses offres avaient déjà été adressées au gouvernement.

La Pologne, premier client

TÉHÉRAN, 3 (A.F.P.). — Le gouvernement polonais devient le premier client de la Société nationale des pétroles de l'Iran (Snpi). Aujourd'hui, en effet, le chargé d'affaires polonais à Téhéran, M. Kazimiers Smyganowski, a informé la Snpi que son gouvernement désirait acheter des produits pétroliers à l'Iran, donnant ainsi suite à l'avis officiel publié, dans toutes les capitales d'Europe par le gouvernement de Téhéran.

Les Etats-Unis prennent leurs précautions

Signature à San-Francisco d'un pacte de défense du sud-ouest du Pacifique

SAN-FRANCISCO, 2 (Reuter). — Les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont renforcé, samedi, leur alliance conclue pendant la guerre en signant le pacte de défense du sud-ouest du Pacifique.

Ce pacte a pour but de calmer les appréhensions de l'Australie à la suite de l'autorisation qui va être donnée au Japon de se réarmer en vertu du traité de paix qui sera signé la semaine prochaine. Pour les Etats-Unis, le pacte est en premier lieu une possibilité de renforcer les moyens de défense dans un nouveau domaine du Pacifique, mais les deux Dominions britanniques y voient une barrière contre le rétablissement d'un empire japonais. Sans les assurances que donne le pacte, il est probable que les deux Dominions auraient refusé de signer le traité de paix avec le Japon dans la forme proposée par les Etats-Unis.

L'accord signé hier engage les trois signataires à suivre une politique tendant à trancher les différends internationaux par des moyens pacifiques, à organiser en commun leurs forces défensives contre une agression et à rester en contact en cas de menace.

Ce pacte fait suite au traité du même ordre signé, jeudi, entre les Etats-Unis et les Philippines.

UNE DÉCISION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Egypte invitée à mettre fin au blocus du canal de Suez

Mais Le Caire ne semble nullement disposé à rapporter les mesures qu'il a prises pour entraver le trafic maritime

FLUSHING MEADOW, 2 (Reuter). — Le Conseil de sécurité s'est occupé, hier, du problème du blocus par l'Egypte du canal de Suez pour les navires à destination d'Israël. Le Conseil a accepté par 8 voix et 3 abstentions (U.R.S.S., Chine nationaliste et Inde) une résolution commune de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France, qui demande au gouvernement égyptien de suspendre ses mesures restrictives.

L'Egypte n'obtempérera pas

LE CAIRE, 2 (Reuter). — Un porte-parole égyptien a déclaré, hier soir, que son pays n'a pas l'intention de donner suite à la résolution. L'Egypte considère la résolution de l'O.N.U. comme une simple recommandation.

Le porte-parole a précisé que le gouvernement égyptien a l'intention de convoquer une conférence du traité de 1888 relative au canal de Suez, afin de poser à nouveau le problème du canal et celui de l'évacuation des troupes britanniques.

BILLET LITTÉRAIRE

L'homme moderne, bourreau de lui-même

par René GILLOUIN

M. René Gillouin est un de ces bons esprits, trop rares aujourd'hui, au contact desquels on ne cesse de s'enrichir. Son dernier livre, recueil de cinq ou six études, intitulé : « L'homme moderne, bourreau de lui-même » (1) compte peu de pages, mais il est bourré de substance. Aucune phrase ne saurait nous laisser indifférents. Et je crois que c'est là un éloge que l'on ne saurait adresser souvent aux auteurs contemporains.

Sa thèse initiale : si le monde va mal de nos jours, s'il est en proie à un destin tragique, c'est que l'homme a forgé son propre malheur. Comment ? En se livrant à toutes sortes d'aberrations de la pensée que l'auteur examine et analyse avec une rigueur sans pareille et un soin scrupuleux. Pascal disait déjà : « Travaillons à bien penser. »

Mais il n'y a rien d'irrémédiable. M. Gillouin qui, il le confesse, est à certains égards d'un pessimisme foncier dans sa conception de l'homme, se nourrit du pain des forts. Car, à voir les choses comme elles sont, dans leur exacte réalité, il n'en est que plus mûr et mieux préparé pour l'action. Ou plutôt il n'en prépare que mieux à celle-ci ses lecteurs.

Ses pages sur la liberté, en particulier, nous ont paru décisives. Il rappelle, en le commentant à la lumière des événements contemporains, le mot prophétique mis dans la bouche d'un de ses personages par Dostoïevski : « Je ne sais comment j'ai fait mon compte, mais, parti de la liberté illimitée, j'aboutis au despotisme illimité. » Toute l'histoire des XIXme et XXme siècles est inscrite dans ce mot extraordinaire. De s'être voulu libre de toute attache naturelle et surnaturelle, l'homme moderne au bout du compte s'est trouvé en proie à une effroyable servitude, et cela, fait unique à travers les âges, note M. Gillouin, en brandissant le drapeau de la liberté ! Et l'auteur de renverser la notion pour nous montrer la voie du salut : « L'homme vraiment libre, c'est le soldat d'une cause, l'athlète spirituel.. Héroïsme et sainteté, voilà la plénitude de la liberté ! »

Dans un autre chapitre, particulièrement fort, l'auteur étudie un phénomène également particulier à notre temps. Sous l'effet des « techniques », sous l'effet du matérialisme et de cette vieille hérésie sans cesse renaissante qu'est le « manichéisme », notre époque a cherché à éliminer le sacré. Mais celui-ci s'est vengé. Chassé par la porte, il est revenu par la fenêtre ! « Mais dans quel état ! » ajoute M. Gillouin. A la place de Dieu, que de fausses divinités on a adoré ! La Race, la Classe, la Nation, l'Argent, le Peuple, et le monde se bat — de quelle manière atroce — au nom d'Absolus qui n'en sont pas !

M. Gillouin, chrétien et chrétien de religion réformée, conclut que la solution n'est que dans le retour à la Parole de Dieu et dans le rétablissement d'un nouveau « pouvoir spirituel » dont ses dernières pages donnent l'espoir d'un avènement...

R. Br.

(1) Le Portulan, Librairie Flammarion, Paris.

Les historiens de l'art à Neuchâtel

Au nombre de quelque deux cent cinquante ou deux cent quatre-vingts, les membres de la « Société d'histoire de l'art en Suisse » ont tenu samedi dernier, en notre ville, leur assemblée générale. Sous la conduite de guides compétents, ils ont tout d'abord visité l'Hôtel de Ville, l'hôtel Du Peyrou, la maison des Halles, la Collégiale et le Château. Sur la terrasse, au midi de l'église, deux longues tables rustiques avaient été dressées. C'est là que les autorités neuchâteloises reçurent leurs hôtes, non par des discours — remis au dîner — mais par l'offre d'un vin d'honneur.

Sous la présidence de M. Louis Blondel, l'éminent archiviste genevois, les historiens de l'art se réunirent ensuite dans la salle du Grand Conseil. Un peu intempestive, cette fois, la sonnerie vespérale des cloches amena sur les visages quelques sourires, quelques muettes interrogations et retarda d'un petit quart d'heure l'entrée en matière. Dans son rapport très concis, le président constata l'heureuse réussite de la précédente assemblée générale, à Ragaz, et de l'excursion de printemps en Thurgovie. En ce soixante-dixième anniversaire de la société, le nombre des membres qui était au début de trois cents a passé à six mille six cents. Depuis cinq ou six ans, le rythme de publication de la collection « Monuments d'art et d'histoire en Suisse » a pu être maintenu à raison de deux volumes par an.

Du rapport du docteur Schneider, de Bâle, président de la commission de rédaction, nous apprenons que les deux derniers volumes, consacrés l'un à Saint-Gall, l'autre à Schaffhouse, vont paraître. Ce seront les vingt-cinq et vingt-sixième d'une série de soixante. Plusieurs manuscrits attendent leur tour d'impression. M. Jean Courvoisier prépare le premier volume d'un « Neuchâtel ». Un autre, consacré à Saint-Pierre de Genève, est aussi en cours de travail. On sait que le premier volume paru en langue française traite de la cathédrale de Lausanne.

Le bruit court, paraît-il, que la Société d'histoire de l'art en Suisse roule sur l'or. Le caissier, M. W. Rösch, de Berne, le dénie avec force, car toutes les disponibilités sont engagées pour la publication susdite, pour des fouilles et des restaurations diverses. Seul le travail intensif de Mlle Bouchet, secrétaire, et de membres désintéressés du comité permet de poursuivre l'ample tâche commencée, de défendre et d'entretenir ces monuments qui sont choses, non pas mortes, mais bien vivantes et qui doivent nous attacher toujours davantage à notre patrie.

Après neuf ans de charge, le président, M. Louis Blondel, se retire. Il est nommé par acclamation membre d'honneur de la société, et c'est le docteur F. Gysin, conservateur du Musée national, à Zurich, qui le remplace. Notre premier archiviste d'Etat, M. Alfred Schnegg, est appelé à siéger au comité.

Dans les « divers », proposition est faite d'entrer en lice, aux côtés du « Heimatschutz », pour la défense de la chute du Rhin et du site de Rheinau. Proposition aussitôt acceptée par le président, car à quoi servirait-il de sauver les monuments si l'on saccage la nature qui les encadre ?

Au cours du banquet officiel, servi à la Rotonde, M. Blondel remercia nos autorités et ses collaborateurs, et présenta un bref aperçu de l'histoire neuchâteloise, l'une des plus compliquées et enchevêtrées de toute la Suisse. Au nom du Conseil d'Etat, M. Camille Brandt fit à nos hôtes, avec esprit et finesse, le salut de bienvenue, insistant sur la grandeur du legs que nous a remis le passé et remerciant les historiens de l'art de chercher à nous le conserver. Enfin, au nom de la ville, M. Jean Liniger salua M. Bärtschi, président de la ville de Berne, rappela plaisamment la récente querelle du mobilier de l'hôtel DuPeyrou — Directoire ou Louis XVI ? — et en prit prétexte pour montrer combien, dans les questions de goût, de style et d'urbanisme, les historiens de l'art sont nécessaires aux hommes politiques.

Dimanche matin, nos hôtes partirent en plusieurs escouades pour visiter, les uns, les localités du Vignoble, à l'est de Neuchâtel, les autres, les châteaux du pied du Jura, les troisièmes, les églises romanes et gothiques de notre région, y compris les plus voisines du Pays de Vaud.

D. B.

AU COURS D'UN DISCOURS PRONONCÉ À BÂLE

Le conseiller fédéral Petitpierre s'adresse aux Suisses de l'étranger

Le chef du département politique souligne les efforts entrepris par les autorités pour aider nos compatriotes victimes des effets de la guerre ou des nationalisations

BALE, 2. — A l'occasion de la 29me « journée des Suisses de l'étranger » à Bâle, M. Petitpierre, chef du département politique fédéral, a transmis le salut du Conseil fédéral et apporté ses vœux pour le succès des travaux. Il a fait remarquer que ces journées des Suisses de l'étranger prennent d'année en année plus d'importance et marquent davantage dans la vie du pays.

Le conseiller fédéral Petitpierre a rappelé alors qu'une commission d'experts pour les questions relatives aux Suisses de l'étranger avait été constituée et que son rapport était actuellement examiné par les autorités et les administrations fédérales compétentes.

En ce qui concerne les trente ou quarante mille Suisses qui ont subi les effets cruels des hostilités, une double action a dû s'exercer en leur faveur, d'un côté à l'étranger, par la voie diplomatique, auprès des gouvernements des pays où ils ont ou avaient leur domicile, de l'autre côté en Suisse même.

Les Suisses, victimes des nationalisations

Dans un autre domaine, nous avons été appelés à défendre des intérêts suisses importants à l'étranger. Je pense à ceux de nos compatriotes qui ont été atteints par des mesures de nationalisation ou par des mesures analogues et qui ont été expropriés de leurs biens. Il était impossible de s'élever contre les mesures de nationalisation, que chaque Etat est libre de prendre comme il l'entend. En revanche, une expropriation sans indemnité étant contraire au droit des gens, nous avons négocié pour obtenir, sinon le payement de la contre-valeur de ces biens, tout au moins des indemnités permettant de réparer partiellement le préjudice subi par les intéressés.

Puis M. Petitpierre en vint à parler du refus des Allemands d'accepter le plan d'indemnisation conclu avec les Alliés. (Réd. — Nos lecteurs liront dans le corps du journal l'article que consacre à ce refus notre correspondant de Berne.)

Le rajeunissement des colonies suisses à l'étranger

Le thème principal de vos délibérations de cette année, a poursuivi M. Petitpierre, était celui du maintien et du rajeunissement des colonies suisses à l'étranger. Ce sujet a de multiples aspects. Il suffit, pour se rendre compte de son urgence et de sa gravité, de constater qu'en 1930, 340 000 Suisses vivaient à l'étranger, qu'en 1940, ils étaient encore 270,000, et qu'à fin 1949 ils n'étaient plus que 204,000, sans compter les doubles nationaux.

Une nouvelle mesure vexatoire des Russes à Berlin

FRANCFORT, 3 (D.P.A.). — Le haut-commissariat des Etats-Unis voit une nouvelle mesure vexatoire dans le prélèvement par les autorités soviétiques d'une « taxe routière » sur les véhicules qui passent par leur territoire pour se rendre d'Allemagne occidentale à Berlin-Ouest ou vice-versa. Il estime qu'elle ne vise à rien d'autre que d'affamer les habitants de cette ville, aussi s'apprête-t-il à faire des démarches.

Il a ajouté que les frais de transport entre Berlin et l'Allemagne occidentale s'en trouveraient augmentés d'environ 40 pour cent.

Les chauffeurs arrivés dimanche à Berlin ont indiqué que 250 véhicules, dont 150 camions, étaient immobilisés au poste frontière de Marienborn.

Inauguration à Fontaines de la fontaine Henri Meyer

due au sculpteur neuchâtelois André Ramseyer

Un émouvant hommage au bienfaiteur de la localité

Notre correspondant de Fontaines nous écrit :

L'érection d'une fontaine pourrait paraître un fait banal. Il faut croire qu'il n'en est rien puisque nos autorités ont jugé bon de donner l'allure d'une manifestation populaire à l'inauguration de la fontaine Henri Meyer, qui ornera dorénavant le préau du collège, en bordure de la route cantonale.

Mais rappelons d'abord brièvement les circonstances qui ont motivé la pose de ce monument :

En 1943, nos autorités étaient informées que M. Henri Meyer, inconnu dans notre village, industriel, homme d'affaires et propriétaire, au Caire, venait de mourir à Locarno. Par testament, il faisait bénéficier sa commune d'origine de Luterbach, son village natal de Fontaines, ainsi que diverses corporations et institutions des gros revenus du casino « Kit-Kat » au Caire. Au terme d'une période de 99 ans, ces dispositions tomberont et le casino deviendra la copropriété des communes de Luterbach et de Fontaines.

En outre, feu Henri Meyer léguait à la commune de Fontaines 10,000 fr. pour le fonds des courses scolaires et le fonds des pauvres, ainsi que 15,000 fr. pour l'érection d'une fontaine, en pierre du Jura, à proximité du collège.

Ces legs furent manifestement inspirés par le fait qu'Henri Meyer, fils d'un pauvre tailleur de pierre à la carrière de la Vue-des-Alpes, enfant d'une nombreuse famille, avait gardé particulièrement vivant le souvenir de la déception qu'il avait éprouvée, étant écolier, d'avoir dû renoncer à une course d'école, parce que ses parents n'avaient pas pu payer les quelques sous réclamés.

La réalisation des biens du défunt se heurta à toutes sortes de difficultés dues à la guerre d'abord, puis aux restrictions imposées au trafic des devises. Ce n'est que l'année dernière que les exécuteurs testamentaires purent remettre aux bénéficiaires les sommes qui leur revenaient.

Les autorités communales de Fontaines se mirent alors en rapport avec le jeune sculpteur neuchâtelois, André Ramseyer, et, dimanche, elles pouvaient convier la population à l'inauguration d'une véritable œuvre d'art.

Notre commune se devait de témoigner sa reconnaissance au mécène généreux qui, devenu riche, se souvint qu'il avait été pauvre. L'inauguration de la fontaine Henri Meyer fut l'occasion toute trouvée.

Disons d'emblée que le Conseil communal avait bien fait les choses. Les manifestations débutèrent samedi soir à 20 heures. Et, tandis que la nouvelle fontaine et notre vieille église étaient tirées de l'ombre par le feu de puissants projecteurs, les enfants de l'école animaient les rues en un vivant cortège aux lampions.

(Lire la suite en 5me page)

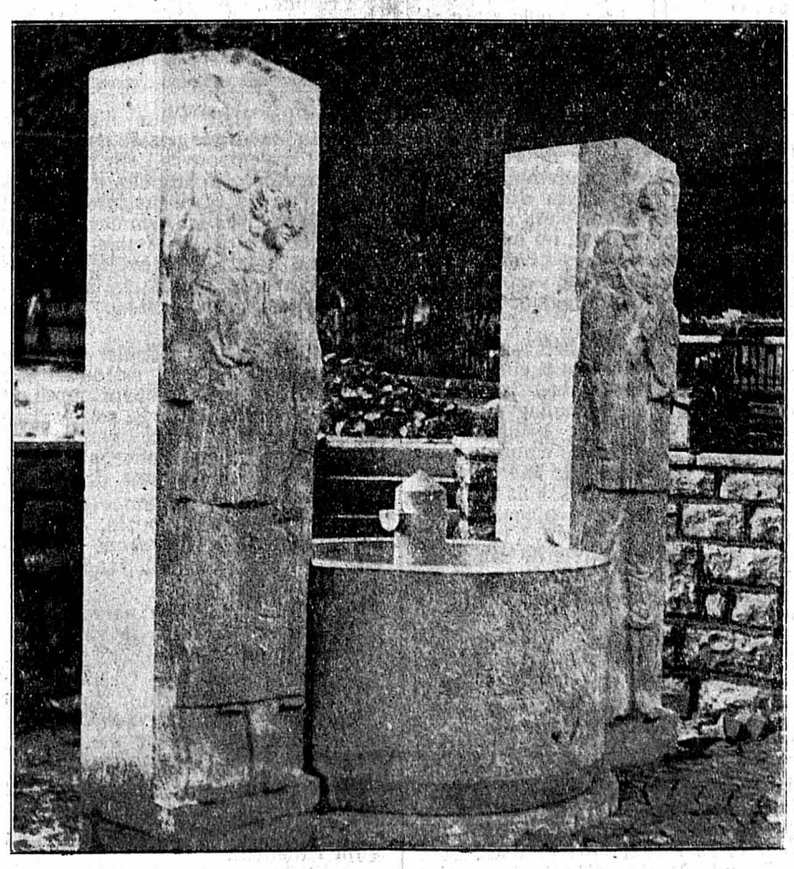

La nouvelle fontaine, œuvre du sculpteur André Ramseyer.

(Photo Castellani, Neuchâtel)

IMMEUBLES

ÉTUDE DE Me Victor TRIPET
AVOCAT
Faubourg de l'Hôpital 19, Neuchâtel
Téléphone 5 20 39

Très belle villa

de sept pièces, avec confort, dans magnifique situation, à Neuchâtel, à vendre pour raison de famille. Construction antérieure à la guerre, très bien entretenue. Nécessaire pour traiter : Fr. 27,000.—. S'adresser à l'Etude de Me Victor Tripet, avocat, Neuchâtel.

TERRAIN

à vendre, à Neuchâtel, 1738 m², à la rue Matile, Grande Cassarde 93. Bien situé. Offres à P. Blatt, Colombier, rue du Sentier 20. Tél. 6 33 03.

A LOUER

A louer, pour le 24 septembre 1951, à proximité de l'Université,

appartement

de quatre chambres, hall, ascenseur, dépendances, pour le prix de 210 fr. par mois, chauffage général, service d'eau chaude et concierge non compris. — Adresser offres écrites à C. S. 738 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre meublée à monsieur, au centre, avec bains et central. Bas prix. Tél. 5 14 75.

Chambre à louer, avec déjeuner, centre. Téléphone 5 13 70.

Petite chambre. Confort. Tél. Ascenseur. — Musée 2, 5me.

A louer une
CHAMBRE
au soleil, à Fontaine-André 30, 2me étage.

CHAMBRE
50 fr., un ou deux lits, et mansarde, centre, confort. Demander l'adresse du No 716 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie CHAMBRE pour jeune homme sérieux. Confort. Centre. — Faubourg du Lac 33, 1er à droite. Tél. 5 57 81.

PENSIONS

Monsieur sérieux cherche **chambre et pension** chez particulier. Adresser offres écrites à T. E. 754 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans le but d'affermir ses connaissances de la langue française, nous cherchons pour un

garçon de 12 ans

une bonne famille pour la durée des vacances d'automne (5 semaines). Adresser offres écrites avec conditions à N. A. 756 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉTUDIANT
de l'Université cherche jolie chambre, avec piano, ainsi qu'une pension soignée. — Adresser offres écrites à U. L. 753 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
deux chambres avec pension
pour le 1er novembre, de préférence dans une famille parlant le français, pour deux employés de commerce. S'adresser à Hans Schumacher, chez Mme Guggisberg, 190, rue du Nord, la Chaux-de-Fonds.

DEM. A LOUER

Monsieur cherche
CHAMBRE
tout de suite, à Serrières ou environs. Adresser offres écrites avec prix à G. K. 757 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie cherche à louer pour tout de suite ou pour époque à convenir, pour un de ses employés, un

appartement

de quatre ou cinq pièces, tout confort, à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Adresser offres sous chiffres P. 5351 N., à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

ON CHERCHE

personne de confiance qui accepterait de s'occuper du ménage d'un monsieur seul, en qualité de gouvernante. Bonnes références exigées. Faire offres à R. N. 711 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCAVAGE

du vignoble neuchâtelois engagerait pour époque à convenir un **jeune homme** possédant une bonne formation commerciale et des notions suffisantes d'allemand. La préférence sera donnée à personne de la région ayant quelques connaissances dans cette branche d'activité. Faire offres **manuscrites** avec photographie et curriculum vitae sous chiffres E. M. 750 au bureau du journal.

Situation indépendante

est offerte à personne capable d'organiser et de diriger un service de vente. Capital nécessaire : de 5000 à 10,000 fr. Ecrire sous chiffres **P 5265 N à Publicitas, Neuchâtel.**

Organisation horlogère de Bienne cherche

UNE SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLOGRAPHE

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand et capable de sténographier dans ces langues. Activité intéressante et indépendante pour personne montrant de l'initiative au point de vue publicitaire et économique.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres manuscrites avec photographie, en indiquant les prétentions de salaire sous **chiffres U 24892 U à Publicitas, Bienne.**

APÉRITIF DE RENOMMÉE MONDIALE

cherche dépositaire

pour la région de Neuchâtel et environs

Commerces disposant de service de livraison et pouvant s'occuper de la prospection sont priés d'écrire d'urgence sous chiffres **AS 2545 L, Annonces-Suisses S. A., à Lausanne.**

On demande une
PERSONNE
d'une cinquantaine d'années, en parfaite santé, pour faire deux repas par jour et la vaisselle dans un ménage de cinq personnes. Demander d'adresse du No 717 au bureau de la Feuille d'avis.

Les travailleurs font leur chemin

chez JUST

La Maison Just soutient ses conseillers par des cours pratiques, un équipement moderne et une publicité efficace. Fixe, commissions, frais, caisse de retraite. Rayon : Val-de-Travers. Les travailleurs honnêtes, habiles, énergiques, ayant plus de 26 ans, qui sont décidés à vouloir gagner la confiance des clients, peuvent envoyer leurs offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae, à

Ulrich Jüstrich, Justbürsten,
WALZENHAUSEN (Argovie)

VENDEUSE

est demandée par un petit magasin de la ville. Débutante pas exclue. Place agréable, seule employée. — Adresser offres écrites à R. Y. 725 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour début de septembre

UNE COUTURIÈRE

capable. Place stable.

Faire offres ou se présenter.

AUX DEUX PASSAGES S. A.
NEUCHATEL

MESDAMES !

Avant de faire l'achat de votre nouvelle robe ou costume, avez-vous songé à l'essentiel ? Un corset et un soutien-gorge.

Mais ! achetez-les

ou faites-les confectionner sur mesure chez la

corsetière spécialiste

qui vous conseillera judicieusement.

Mme L. ROBATEL

ÉRÈS-CORSETS

Chavannes 3 — Tél. 5 50 30

JEUNE FILLE
de toute confiance est demandée tout de suite pour aider au ménage et garder un enfant. Adresser offres écrites à B. H. 760 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné cherche une
femme de ménage
pour travaux de nettoyages, un jour par semaine. Offres à case postale 6612, Neuchâtel.

SOMMELIÈRE
est demandée pour tout de suite dans café de la ville. Débutante acceptée. Adresser offres écrites à S. C. 713 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour date à convenir un
porteur de pain
Bonne occasion d'apprendre l'allemand, à la même place une
jeune fille
sortant de l'école, comme aide au ménage. W. Zellweger, boulangerie, Pflanzschulstrasse 25, Winterthour.

Bureau de la ville cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

employé(e) de bureau qualifié(e)

ayant une parfaite connaissance de la sténo-dactylographie.

Les offres manuscrites avec prétentions de salaire, curriculum vitae et références sont à adresser sous chiffres *P 5386 N, à Publicitas, Neuchâtel.*

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire

sténodactylo, capable de rédiger et de traduire en français, anglais, italien, cherche place stable pour le 15 septembre ou pour époque à convenir. Adresser offres écrites à C. L. 761 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 20 ans, présentant bien, sérieuse et de confiance, cherche place comme
sommelière
(débutante), dans un restaurant de bon rapport. Parle français et un peu l'allemand. Adresser offres écrites à M. A. 728 au bureau de la Feuille d'avis.

HOMME
marié, travailleur et consciencieux, cherche place stable pour le printemps 1952. Adresser offres écrites à T. S. 758 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
17 ans, parlant et écrivant l'allemand et l'italien, avec quelques notions de la langue française, quittant l'école à fin septembre, cherche place à Neuchâtel pour le 1er octobre afin d'aider au ménage ainsi qu'au magasin ou au bureau. — Adresser offres écrites à famille Bernhard, Magliasina. Tél. 3 66 37.

MÉNAGE
Personne libre les mercredi et jeudi matins, cherche heures de ménage. Adresser offres écrites à M. E. 755 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu au haut du Mail des
lunettes de soleil
Les rapporter contre récompense au poste de police.

Perdu sur le lac
une rame, une pagaye, un faux fond. Aviser Albert Monnier, station viticole, Auvernier.

A VENDRE

MACHINE A COUDRE
« Pfaff », forme table, à l'état de neuf, à vendre, cause départ. — Ecrire : case 472, Neuchâtel.

Actuellement 3 splendides **chambres à coucher**, modèles 1951, sont exposées dans les vitrines des **magasins spécialisés** de Meubles G. Meyer, Rue Saint-Maurice et Faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel.
A l'intérieur de ces magasins, **énorme exposition de mobiliers complets.** Sur demande, **facilités de paiements.**

MOBILIA AG. Wohnungseinrichtungen OLTEN

A VENDRE

un divan métallique avec tête mobile, et planche au pied,
un protège-matelas,
un matelas demi-laine,
pour Fr. 192.— chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

BOXERS

A vendre quatre beaux Boxers de 3 mois ½. I. O. avec excellent pedigree, chez A. Erismann, Téléphone 7 94 27, chenil du Chasseral, le Landeron.

A vendre au plus offrant voiture
« Citroën »
modèle 1949, en parfait état de marche. Demander l'adresse du No 749 au bureau de la Feuille d'avis.

Fourgon «Tatra»

6 CV, 1947, très bien entretenu, 2500 fr. — Téléphone (021) 5 21 74.

Machine à coudre

à vendre pour cause imprévue, « Helvetia meuble », à l'état de neuf. S'adresser : Tertre 8, Neuchâtel.

A vendre un
BATEAU
fond plat, avec motogodille Johnson 2½ CV, le tout en parfait état. S'adresser à case postale 28, le Landeron.

Salle à manger
On serait amateur d'une occasion. Style moderne, rustique pas exclu. Faire offres détaillées avec prix sous A. V. 751 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

une table à allonges, quatre chaises pour Fr. 190.- chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

A vendre pour cause de départ un commerce de

Radios - Electricité Disques

avec appartement, bien situé à la Chaux-de-Fonds, avec une auto « Renault ». Nécessaire pour traiter : Fr. 41,000.—. Adresser offres sous chiffres P. J. 710 au bureau de la Feuille d'avis.

FÊTE DES VENDANGES
Pour décorer vos maisons et rues nous vous offrons
DRAPEAUX ET ORIFLAMMES
Vente et location
FABRIQUE DE DRAPEAUX COLIN
Faubourg de l'Hôpital 16 - Tél. 5 68 91

ESSAYER ET COMPARER

La coupe - La qualité - Les prix

JERSEY TRICOT
AU MÈTRE COUPONS
COUTURIÈRES QUALIFIÉES À DISPOSITION
FBG DE L'HÔPITAL 5 TÉL. 5.61.91 NEUCHÂTEL

... et si vous confectionniez votre robe vous-même (dispositif superflu), ... mesdames, vous seriez enchantées du résultat.

La coupe sur mesure : Fr. 5.— Mme E. MENNET.

A vendre un
vélomoteur
«Cucciolo», complètement revisé. S'adresser : Gorges No 5, le soir.

A vendre une
POUSSETTE
en bon état. S'adresser : Georges Michaud, Colombier, tél. 6 34 53.

Les bons reblochons H. Maire, Fleury 16

A VENDRE

une armoire à une porte Fr. 105.— ; une armoire à deux portes Fr. 145.— chez Meubles G. Meyer, rue Saint-Maurice, Neuchâtel

Crédence ancienne
900 fr., chez Loup, place du Marché 13.

Aimeriez-vous moderniser votre intérieur? Alors, rien de plus facile, puisque je reprends en paiement votre vieille chambre à coucher, salle à manger ou salon contre un mobilier moderne à votre goût. Le reste de la facture peut très bien s'acquitter par paiements mensuels. Demandez une offre, sans aucun engagement à Meubles G. Meyer, Neuchâtel, rue Saint-Maurice et faubourg de l'Hôpital 11. Tél. 5 23 75.

ANDRÉ PERRET
Opticien
Epancheurs 9
NEUCHATEL
Adaptation précise

A vendre une
cuisinière à gaz
en très bon état, quatre feux, deux fours, « Le Rêve », prix très intéressant. Faire offres écrites sous C. D. 759 au bureau de la Feuille d'avis.

BOXERS

magnifiques, un mâle, une femelle, père champion, très beau pedigree, santé et caractère parfaits. Tél. 22 43 10, Lausanne.

Potager à bois

combiné, deux plaques chauffantes et deux feux à gaz, en parfait état, à vendre. Prix avantageux. Cité Suchard 4, Serrières, à gauche, dès 18 h. 30 ou Tél. 5 66 74.

APPRENTISSAGES

Qui prendrait jeune homme de langue allemande, de famille de menuisier, intelligent, actif, comme apprenti
MENUISIER
dans famille de langue française ? — Eventuellement échange. Offres à W. Bühler, menuisier, Galgenfeldweg 3, Berne.

Jeune homme cherche place
d'apprenti mécanicien
ou éventuellement électricien. Demander l'adresse du No 726 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Mme Dr
A. M. BOREL
médecin-dentiste
DE RETOUR

Dr M.-A. Nicolet
médecin-dentiste
DE RETOUR

Dr Grétillat
de retour

J. ZASLAWSKY
Médecin-dentiste
DE RETOUR

Dr NICATI
Médecin-oculiste
DE RETOUR

PROF. MÉDICALES

F. Linder-Ramsauer
Technicien-dentiste
DE RETOUR

M. GRAF
M. A. CHARPIER
Infirmières
Rosière 3
ABSENTES

SAUNA
MASSAGES - BAINS - DOUCHES
Epilation définitive garantie
à l'institut spécialisé autorisé

JODUWIL

Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, Messieurs René et Willy DUFEY et leurs familles expriment leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

La famille de Madame Julia GIDDEY-PASCHE remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie durant ces jours de cruelle séparation.

Neuchâtel, le 31 août 1951.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

UN RÉCIT HISTORIQUE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE

Caravelles au large

par **JEAN MAUCLÈRE** 2

— Avec joie !

Jean se jucha sur une escabelle, et commença de dessiner à traits sûrs un groupe de hauts dignitaires chinois. Le vieux prêtre, près de lui, travaillait à une carte nautique, sur laquelle figuraient, le long du rivage, des récifs et des feux. De temps en temps, il regardait paternellement son élève ; celui-ci soudain demanda, le ton détaché :

— Damoiselle Marie d'Archelles est en bonne santé ?

— Fort bonne, mon enfant, je vous remercie. Ma filleule, comme vous savez, me vient visiter très souvent. Ces jours, elle s'est à plusieurs fois inquiétée de vous, et de façon, Dieu me pardonne ! bien sensible.

Cousin eût rougi, si un marin pouvait rougir. Il baissa le front vers le portulan, afin de dissimuler son trouble ; toutefois il y parvint si mal que son vieux maître lui demanda tout de go :

— Que ne l'épousez-vous ?

— Moi ! s'écria Jean.

— Dame ! point le pape Innocent VIII ! riposta l'abbé avec rondeur.

— Maître, songez-y : je ne suis qu'un pauvre capitaine marin, sans famille. Damoiselle Marie est noble et riche. Je ne possède que ma caraque... encore me fut-elle donnée.

— Chansons ! déclara tout net dom d'Octeville à Cousin éperdu. Son père vous apprécie ; elle... plus encore, que je crois. Pour moi, vous êtes comme un fils. Epousez Marie.

Cousin s'était levé, le pinceau avait échappé à ses doigts tremblants. Heureusement roula-t-il sur la mer, où une gouttelette d'azur figura très bien une vague. Et le jeune capitaine, qui s'était brillamment distingué dans une petite guerre de partisans où Dieppe récemment avait été engagée, ne trouvait pas le mot à dire, dans l'excès de son bonheur.

Dom d'Octeville, marchant à grands pas sur la natte de jonc qui recouvrait les dalles, continuait avec une douce autorité :

— Laissez-moi faire deux heureux, mon petit : on n'en trouve point occasion tous les jours. Marie me vient voir chaque après-dînée ou presque ; je l'attends aujourd'hui.

— Oh ! maître !

— A moins, conclut malicieusement le vieil homme, que vous n'opposiez à mon projet un désaveu formel.

Jean Cousin s'était ressaisi. Il affirma ,avec une chaleur fervente :

— Maître, ce serait la joie et la fierté de ma vie, que de la vouer à faire le bonheur de damoiselle Marie, si vous m'en jugez digne !

— Hé bien donc, c'est convenu ! Ou je me trompe fort, ou ma filleule sera heureuse de mes propos. Heureuse... et point trop surprise. En l'attendant, remettons-nous au travail.

Le jeune marin obéit ; mais j'ai regret à le dire, sa main était moins ferme, et son esprit plus distrait. De quoi souffrit le portulan qui présente des dentelures littorales un peu trop régulières, comme vous pouvez le constater à la Bibliothèque nationale. Enfin des sabots de chevaux sonnèrent sur la place, et dom d'Octeville leva la tête :

— Voici Marie suivie de son page, annonça-t-il. Je reconnais le pas de sa haquenée, qui va l'amble. Nous la verrons tout aussitôt.

Quelques instants après, une jeune fille entra. Fine et brune, elle n'était pas descendante des Vickings athlétiques, mais des habitants originaires de la région qui, après avoir fourni trois mille combattants à l'héroïque armée de Vercingétorix, devaient, quelques siècles plus tard, fusionner par de nombreux mariages avec les Normands, dès que ceux-ci se furent christianisés.

Quand Marie d'Archelles entra dans le sanctuaire des portulans, ce fut comme si un rayon de soleil pénétrait chez dom d'Octeville. La jeune fille était vêtue d'un riche manteau de drap gris fourré de zibeline ; il s'entrouvrait sur une ceinture émaillée, à laquelle était suspendu l'un de ces « mystères » dont raffolaient alors les femmes de condition aisée : cet ensemble comprenait une pelote d'épingles, une escarcelle brodée, et, attaché à un cordon de soie, un couteau dans sa gaine.

Avec grâce, la filleule de dom d'Octeville soutenait, retroussé sur le bras, un voile tombant du haut de son chaperon rose. Et son sourire rayonnait sur les deux hommes, qui la regardaient approcher avec une tendresse égale, quoique différente.

Marie avait eu un mouvement de surprise en voyant Cousin, qui s'inclinait fort bas. Marchant vers le vieux prêtre, elle lui tendait son front pur :

— Bonjour, messire parrain ! fit-elle gaiement. Comme je vois, vous êtes en compagnie ?

— Eh oui, ma belle ! répondit le savant sur le même ton. Notre ami Cousin me contait son voyage d'Ecosse, d'où il vient de rentrer.

— Il fut bon ? demanda Marie d'une voix musicale, en se tournant vers le marin.

— Je vous remercie, damoiselle ; il fut excellent.

— Et le retour est meilleur encore, puisqu'il te rencontre céans ! assura dom d'Octeville.

Il n'en fallait guère, en ce temps, pour émouvoir les jeunes filles. Celle-ci rougit :

— Oh ! parrain...

— Là ! pourquoi le taire ? Et donc, mieux vaut le dire : voici un gaillard qui meurt d'envie de t'épouser, ma mie !

Cette fois, Marie fut interdite. Elle eut un cri léger, et, baissant ses paupières aux longs cils, se rapprocha, comme pour y chercher refuge, de la cathèdre d'où le vieil homme l'observait avec malice. Celui-ci la morigéna doucement :

— Allons, mignonne, ne faisons point l'effarouchée ! Ton père m'a donné carte blanche pour pousser cette affaire, je ne t'en crois pas ennemie...

— Non, certes... balbutia-t-elle timidement.

— Ainsi donc, baille-moi ta main.

Une filleule bien élevée ne désobéit pas à son parrain. Marie tendit sa main, alourdie au poignet d'un bracelet d'ivoire ; dom d'Octeville mit aussitôt cette petite main dans celle de Jean Cousin, qui la couvrit de baisers. Et le savant conclut, en secouant l'émotion qui le gagnait aussi :

— Voilà donc chose convenue ! Tu peux faire préparer par tes chambrières la robe rouge de tes noces, Marie ! Je bénirai le mariage quand ce jeune capitaine aura fait fortune. M'est avis que cela ne saurait tarder, vu que ses mérites sont grands.

— Maître, vous me comblez.

— Je dis ce que je pense, mon enfant. Veuillez pour aujourd'hui prier dame Macée de nous faire préparer un bassin de vin chaud à la cannelle. Nous allons nous réconforter devant que vous ne reconduisiez votre fiancée de ma part chez son père. Et voyez ! la nuit tombe déjà !

Se tournant vers l'âtre, le savant, armé d'un tison, alluma son chaleil dont la mèche, pendant au bec, répandit une avare lumière sur les portulans inachevés.

Dans la grand-salle de la maison commune, à Dieppe, le Conseil de ville, quelques jours plus tard, se trouvait réuni. Belle salle, belle assemblée. Les murs disparaissaient sous plusieurs de ces tentures veloutées, semées de figures où se reconnaissait l'art chinois, que l'Italie avait commencé d'imiter sur ses métiers vers 1435. Des navigateurs dieppois avaient rapporté ces panneaux de Venise.

La cheminée, entre ses hauts landiers ornés de pommes de cuivre, se montrait de taille à rôtir un bœuf entier ; elle était sommée du blason aux émaux éclatants que, dès 1354, la faveur du roi Jean le Bon avait octroyés à ses « amés et féaux sujets » de Dieppe : champ mi-parti d'azur et de gueules, à la nef d'argent à trois mâts, voiles ferlées de l'un en l'autre et ancrée sur une mer de même. Supports : deux sirènes de carnation, comme il convient à une cité maritime.

(A suivre)

Par la poste...
envoyez-nous ce que vous désirez faire teindre ou nettoyer. Nous vous servirons vite, bien et aux meilleurs prix.

TEINTURERIES Morat Lyonnaise RÉUNIES SA

Dépôt à Neuchâtel : Croix du Marché
Téléphone 5 33 16

Dents blanches — haleine fraîche

COLGATE CRÈME DENTIFRICE

Tube économique Fr. 2.85
Tube normal Fr. 1.75

Colgate-Palmolive S.A., Talstrasse 15, Zurich

Une sténo-dactylographe ou une secrétaire qualifiée par
L'ECOLE BENEDICT
dont l'enseignement consciencieux prépare avec un maximum de chances de succès aux exigences de la pratique
Cours semestriels et annuels complets à partir de Fr. 90.— par mois. Possibilité de suivre des cours partiels avec ou sans examens
Rentrée d'automne : 24 septembre

EXPOSITION
LAMBERT JANSEN
PEINTRE HOLLANDAIS
à la librairie Reymond
Rue Saint-Honoré 9, Neuchâtel
du 3 au 29 septembre 1951

HAUTE COUTURE
Clairelise
RUE DE L'ÉGLISE 2 **DE RETOUR**

Mlle J. BOREL
éducatrice diplômée
reprend la
surveillance des devoirs d'école
dès mardi 4 septembre à 16 heures
Coq-d'Inde 24, 1er étage

Leçons particulières
Renseignements : tél. 6 34 87
(« La Joliette », Colombier)

NETTOYAGE A SEC ULTRA-MODERNE
TEINTURERIE Obrecht
STOPPAGE D'ART
RÉPARATIONS DE VÊTEMENTS
Rue du Seyon 5 bis Tél. 5 22 40

REOS
LE SPÉCIALISTE
pour votre
RADIO
Seulement la **réparation**
Tél. 5 54 93 5, Grands-Pins NEUCHATEL

On donnerait contre bons soins, deux chats. S'adresser : Gigandet, 10, faubourg du Lac, Téléphone 5 56 83.

A VENDRE
une salle à manger, se composant de : un buffet combiné, une table à allonges et quatre chaises pour Fr. 512.— que vous pouvez obtenir par paiements mensuels, chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel

la prairie
son assiette sur le pouce à Fr. 2.—
Spaghetti à la Bolognese
Salade

FILETS de PERCHES
Magasin
LEHNHERR

PLATRERIE-PEINTURE
DE QUALITÉ
F. ZWAHLEN
Rue de l'Hôpital 12 Téléphone 5 20 23
MAITRISE FÉDÉRALE

Vous trouverez à notre rayon de tissus un choix splendide des dernières nouveautés de lainage pour

ROBES ET COSTUMES

ainsi que les dernières créations en soieries

UN APERÇU DE NOS PRIX :

Pour robes

TWEED ÉTOILE 7.90
pure laine, très belle qualité pour robes deux-pièces et jupes, coloris mode. Largeur 90 cm. le mètre

AFGHALAINE 9.80
un beau lainage en qualité souple, grand choix de teintes. Largeur 130 cm. le mètre 15.80 11.80 et

Soieries

REFLETS D'AUTOMNE 6.90
taffetas façonné, le tissu idéal pour la robe élégante. Largeur 90 cm., le mètre

TAFFETAS CLOQUÉ LAMÉ 12.80
un beau tissu pour la robe d'après-midi et de soirée. Largeur 90 cm. le mètre

Pour costumes

LONGCHAMP 15.50
une splendeur de goût et de qualité pour costumes, dessins genre « Prince de Galles ». Largeur 140 cm. le mètre

Toujours à la mode
PIED-DE-POULE 19.80
très beau lainage. Existe en brun/blanc et marine/blanc. Largeur 140 cm. le mètre

ADMIREZ NOS VITRINES SPÉCIALES

La Nouveauté s.a
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Café-restaurant des Halles
Non, le café-restaurant des Halles n'est pas un cercle privé, mais un sympathique restaurant. Vous y trouverez d'excellents petits plats à prix doux et de bons vins en carafes. Tél. 5 20 13.

Mlle G. DU PONTET
PROFESSEUR
a repris ses leçons
Anglais - Latin - Français - Allemand
et reçoit à son nouveau domicile :
Rialto C., Louis-Favre 29, tél. 5 66 93.

Joueurs d'échecs
Le Club d'échecs de Neuchâtel organise les mercredi 5, 12, 19 et 26 septembre à 20 h. 15, au restaurant de la Paix (2me étage) un cours de théorie pour débutants.
Ce cours est public et gratuit
INVITATION CORDIALE A CHACUN

Dans des classes de 6 élèves
par notre méthode adoptée depuis 31 ans, nous ferons de vous un (e) habile
sténo-dactylographe
en 3-4 mois avec diplôme. Prospectus et renseignements. Ecoles Tamé, Neuchâtel, Concert 6, tél. 5 18 89, Lucerne, Zurich, Bellinzone, etc.

COFFRES-FORTS
neufs et occasions
HALDENWANG
NEUCHATEL

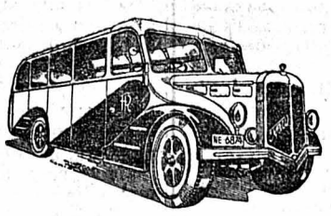

Départs : Place de la Poste

Mardi 4 septembre **Fr. 15.50**	**Lac Bleu - Kandersteg** (possibilité de monter au lac d'Oeschinen) Départ à 7 h. 30
Mardi 4 septembre **Fr. 7.—**	**SAUT-DU-DOUBS** Départ à 13 h. 30
Mercredi 5 septembre et chaque mercredi **Fr. 28.50**	**Grimsel, Furka, Susten** Départ : 5 h.
Mercredi 5 septembre **Fr. 6.—**	**La Grand-Vy** (Creux-du-Van) Départ : 13 h. 30
Jeudi 6 septembre **Fr. 25.50**	**Grand-Saint-Bernard** Départ à 6 h. 15
Jeudi 6 septembre **Fr. 7.—**	**Chasseral** Départ : 13 h. 30

Renseignements - Inscriptions
AUTOCARS FISCHER MARIN Tél. 7 55 21
ou Papeterie BICKEL & Cie Tél. 5 10 75

SANS ACHETER D'ACCORDÉON
vous pouvez apprendre à jouer
Prêt d'instrument à nos élèves
diatonique - chromatique
JEANNERET
Neuchâtel
Tél. 5 14 66 Matile 29
Tél. 5 45 24 Seyon 28
Seule école reconnue par l'Association suisse des professeurs d'accordéon

LIVRAISON *impeccable* SUR CINTRES
TEINTURERIE mode
TEL. 5.31.83

MONTRES ET BIJOUX
chez
P. Mattney
ORFÈVRERIE HORLOGERIE BIJOUTERIE
RUE DU SEYON 5

Ce magnifique entourage si pratique ne vous coûte que Fr. 155.— chez
Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
Vente également à crédit

Pour cause de départ, à remettre à La Chaux-de-Fonds, un
COMMERCE DE PRIMEURS
épicerie, liqueurs. Très bonne situation. Agencement moderne. Adresser offres écrites à S. L. 748 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE
Dame libre, indépendante, jouissant de toute moralité, désire entrer en relation avec monsieur travailleur, affectueux, en vue de mariage. Pas sérieux prière de s'abstenir. Adresser offres écrites à I. C. 752 case postale 6677, Neuchâtel.

RÉFECTION DE LITERIE
PERROTTET TAPISSIER
Parcs 40 - Tél. 5 52 78
Travail soigné

Studio quatre pièces
soit : un divan-lit avec coffre à literie, deux fauteuils, une table pour Fr. 533.— que vous pouvez obtenir à crédit également chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel, téléphone 5 23 75.

THÉATRE
Dès ce soir à 20 h. 30 - Pour 4 jours seulement
CINÉMA - Tél. 5 21 62
Sauvagerie... cruelle et satanique... du Far-West !
Les aventures captivantes... d'hommes téméraires... et de femmes aimant le danger
LES RÉVOLTÉS DE

La puissance déchaînée... d'une haine implacable dans un film dramatique
et un deuxième film : L'HOMME QUI BOITE
Moins de 18 ans non admis Sous-titrés français-allemand

RENTRÉE DES CLASSES
Mardi 4 septembre à 9 heures

Deviens ce que tu peux être)

Tous programmes scolaires
de l'école primaire au baccalauréat
Maturité fédérale
Externat pour jeunes gens et jeunes filles
Internat pour jeunes gens
ÉCOLE SIMMEN
Neuchâtel Tél. 5 37 27

Votre vêtement usagé
SERA DE NOUVEAU COMME NEUF
si vous le confiez à notre
VAL-Service
pour le nettoyage chimique et la teinture
Rapide - impeccable - consciencieux
Profitez en même temps de
NOTRE SERVICE DE RÉPARATIONS
qui répare - transforme - retourne - repasse - stoppe tous vos habits
Utilisez notre service à domicile par une simple carte postale ou un appel téléphonique au 5 59 70
Haesler SERVICE-RÉPARATIONS
Terreaux 7, 1er étage (ascenseur)
Dépôt VAL-SERVICE - lavage chimique - teinturerie ultra-moderne et ultra-rapide en 3 jours

LES SPORTS

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

Bâle et Cantonal prennent la première place dans leur ligue respective

Comme de nombreux antécédents le laissaient prévoir, Lausanne a dû s'incliner devant Bâle. Cette seconde victoire des Bâlois les fait accéder à la première place, les autres équipes, qui avaient récolté deux points lors de la première journée, n'ayant pu récidiver.

En effet, Grasshoppers a trouvé en Young-Boys un adversaire beaucoup plus coriace que Servette qu'il avait défait lors de la première journée.

Servette qui semble s'être repris depuis n'a toutefois pu faire mieux que de partager les points avec Zurich. Berne a perdu de peu devant Bienne, ce qui est dans la normale. Quant à Lugano, ce club garde toutes ses chances de rejoindre prestement Bâle, puisqu'il a un match de retard.

A l'issue de cette seconde journée, il est encore prématuré d'augurer les évolutions futures du classement, d'autant plus que les quatre équipes tessinoises ont déjà un match de retard. Actuellement, une équipe peine passablement, c'est Young Fellows. C'est la seule indication que l'on puisse tirer du classement.

Ligue nationale A

Bâle - Lausanne, 3-2.
Bellinzone - Lugano, renvoyé.
Bienne - Berne, 3-3.
Servette - Zurich, 1-1.
Young Boys - Grasshoppers, 2-2.
Young Fellows - Chaux-de-Fonds, 2-3.

	MATCHES				BUTS		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
Bâle	2	2	0	0	9	3	4
Grasshoppers	2	1	1	0	7	3	3
Zurich	2	1	1	0	5	4	3
Berne	2	1	1	0	4	3	3
Lugano	1	1	0	0	7	0	2
Lausanne	2	1	0	1	5	4	2
Ch.-de-Fonds	2	1	0	1	6	6	2
Young Boys	2	0	2	0	3	3	2
Locarno	1	0	1	0	1	1	1
Bienne	2	0	1	1	4	6	1
Servette	2	0	1	1	2	6	1
Bellinzone	1	0	0	1	0	1	0
Chiasso	1	0	0	1	0	7	0
Young Fell.	2	0	0	2	4	9	0

En ligue nationale B, Cantonal, vainqueur de Saint-Gall, a, comme Bâle, l'heureuse surprise de se trouver seul en tête du classement. Etoile, concurrent qui se révèle moins dangereux qu'on le supposait, a succombé devant Urania qui est en progrès. Surprise à Schaffhouse où le club local vient à bout de Granges.

Notons encore l'entrée en lice de Winterthour dont le départ fulgurant rappelle Grasshoppers au commencement de la saison dernière. Encore un redoutable rival pour Cantonal !

Ligue nationale B

Cantonal - Saint-Gall, 3-1.
Etoile - Urania, 1-2.
Fribourg - Mendrisio, 1-1.
Lucerne - Nordstern, 2-2.
Malley - Zoug, 3-2.
Schaffhouse - Granges, 2-1.
Winterthour - Aarau, 8-1.

	MATCHES				BUTS		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
Cantonal	2	2	0	0	6	2	4
Winterthour	1	1	0	0	8	1	2
Zoug	2	1	0	1	6	3	2
Saint-Gall	2	1	0	1	6	5	2
Etoile	2	1	0	1	4	4	2
Granges	2	1	0	1	3	3	2
Urania	2	1	0	1	3	4	2
Schaffhouse	2	1	0	1	3	4	2
Aarau	2	1	0	1	4	9	2
Malley	2	0	1	1	4	3	1
Mendrisio	1	0	1	0	1	1	1
Lucerne	2	0	1	-	4	5	1
Fribourg	2	0	1	1	3	6	1
Nordstern	2	0	1	1	2	6	1

IIme ligue

Reconvilier I - Fleurier I, renvoyé.
Hauterive I - U.S. Bienne-Boujean I, 1-7.
Neuveville I - Cantonal II, 7-0.
Le Locle I - Auvernier I, 3-0.

IIIme ligue

Colombier I - Chaux-de-Fonds II, 5-0.
Fontainemelon I - Etoile II, 2-3.
Noiraigue I - Saint-Blaise I, 5-3.
Floria I - Le Locle II, 1-2.
Le Parc I - Saint-Imier IIa, 2-3.

IVme ligue

Dombresson Ia - Lamboing I, 3-1.
Boudry Ia - Neuveville II, 1-2.
Noiraigue II - Travers I, renvoyé.
Buttes I - Béroche I, 5-4.
Fontainemelon II - Auvernier II, 2-2.
Hauterive II - Dombresson IB, 7-0.
Saint-Blaise II - P.T.T. Neuchâtel I, 2-3.
Cortébert I - Sonvilier I, 2-1.
La Sagne I - Etoile III, 3-5.
Le Parc II - Floria II, 1-7.

Juniors A

Chaux-de-Fonds I - Cantonal I, 3-2.
Le Locle I - Etoile I, 3-3.
Chaux-de-Fonds II - Neuveville I, 0-4.
Fleurier I - Béroche I, 4-2.

Juniors B

Auvernier I - Cantonal I, 0-9.
Colombier I - Etoile I, 2-3.
Chaux-de-Fonds I - Le Locle I, 6-0.
Colombier II - Boudry I, 1-0.

CANTONAL — SAINT-GALL 3-1 (0-0)

Une mi-temps de mise en train pour 45 minutes de jeu effectif

Stade du F.C. Cantonal : terrain en excellent état ; 2800 spectateurs. Arbitre : M. Wyssling, de Zurich.

CANTONAL : Luy ; Brupbacher, Gyger ; Lanz, Erni, Sassi ; Grossmann, Facchinetti, Monnard, Unternährer ; Hartmann.

SAINT-GALL : Litscher ; Tanner, Engler ; Rittmann, Kloeckler, Nef II ; Bernegger, Mella, Vœgeli, Gemperli, Blum.

Buts (tous marqués en seconde mi-temps) : Unternährer (3me), Hartmann (12me), Grossmann (16me) Blum (7me).

Cette partie, qui se termine par une deuxième victoire de Cantonal, s'est déroulée en deux mi-temps aux rythmes bien distincts. Les 45 premières minutes furent monotones, voire exaspérantes à suivre. Les Neuchâtelois fournirent un jeu d'une médiocrité qui fut ponctuée de coups de sifflets intempestifs de spectateurs mal intentionnés. Saint-Gall ne fut guère meilleur. Si les visiteurs eurent généralement l'avantage, ils le durent plus à la carence de leurs adversaires qu'à leur propre valeur. Notons toutefois l'excellente partie de Kloeckler.

Après le repos, Cantonal fit preuve d'une énergie toute neuve. Grossmann, qui était entré sur le terrain en se tenant la hanche, dut bientôt être évacué, pour revenir dix minutes plus tard, toujours souffrant.

Nous disions que Cantonal se dépensa sans compter. Ce ne fut heureusement pas une débauche d'énergie désordonnée. Tous ses efforts furent dirigés en vue du résultat à atteindre : marquer des buts.

Pendant vingt minutes, les locaux imposèrent leur loi : la loi du plus fort. Les visiteurs furent complètement dominés.

A la 3me minute, Unternährer ouvrit la marque sur passe de Hartmann. Quelques instants plus tard, il manqua de peu de récidiver, son tir passant à peine au-dessus de la latte.

A la 7me minute, Blum, tirant un corner, donna un bel effet à la balle, qui fila dans les buts de Luy. Malgré cet incident, Cantonal demeura maître de la situation et reprenait l'avantage à la 12me minute, grâce à Hartmann.

A la 16me minute, une combinaison Hartmann-Facchinetti permit à Grossmann qui, boitillant, s'était déplacé sur le centre, de marquer un joli but de la tête. Peu après, Monnard, prouvant qu'il a une égale puissance de tir des deux pieds, manqua de peu la cage de Litscher.

Dans le quart d'heure suivant, Saint-Gall se reprit, le jeu devint plus égal, mais Cantonal réussit à conserver son avantage à la marque, bien secondé par la maladresse des avants adverses.

Les dix dernières minutes furent à l'avantage de Cantonal.

D'une manière générale, l'équipe neuchâteloise mérite un blâme pour n'avoir joué que l'espace d'une mi-temps, avec une exception en faveur de Monnard. Ce joueur a fourni une très belle partie. Jamais à l'endroit où on pensait le trouver, il était toujours où sa présence était nécessaire, tantôt secondant la défense, tantôt lancé sur les ailes, plus rarement au centre, où il laissait opérer les deux réalisateurs opportunistes que sont Grossmann et Hartmann. Facchinetti fut bon après avoir délaissé son jeu trop personnel. Dans la ligne des demis, Lanz fut certainement le meilleur ; Sassi était dans un mauvais jour ; Erni se borna à dégager sans distribuer. La défense ne fut pas toujours aussi décidée qu'il eût fallu.

Le public serait certainement très heureux si les joueurs voulaient se donner la peine d'offrir un spectacle de 90 minutes.

C. C.

Chaux-de-Fonds bat Young Fellows 3 à 2 (1-1)

De notre correspondant sportif de Zurich :

Que dire de cette partie jouée par temps couvert devant à peine 5000 spectateurs, si ce n'est qu'elle fut terne, monotone et terriblement décousue.

C'est Morand qui après une demi-minute de jeu faisait déjà le cuir dans les filets défendus par Talew. Young Fellows dut attendre jusqu'à la 42me minute pour obtenir l'égalisation par suite d'un coup franc à 20 m., magnifiquement botté par Ballaman.

Après le repos Chaux-de-Fonds s'organisa un peu mieux et fut plus souvent à l'attaque que ses adversaires. Mais décidément, ce n'est qu'un début de saison, ne l'oublions pas. Les avants ont une peine énorme à garder le cuir au pied et les tirs aux buts sont rares. On se défait, un peu trop vite du ballon que l'on envoie au hasard. Les passes souvent trop courtes ou imprécises permettent à l'adversaire d'intervenir et d'intercepter, d'où beaucoup d'énergie gâchée. Néanmoins Chaux-de-Fonds se montra entreprenant et les demis poussant et soutenant l'attaque.

A la 50me minute, alors que le cuir roulait à 10 mètres devant les buts, Chodat se lançant dans la mêlée, battit Talew pour la deuxième fois. Ci : 2-1.

Cinq minutes après, sur centre de Morand, Thommen ajoutait un troisième but. Young Fellows ne se découragea pas et les Jeunes compagnons continuèrent à batailler tant et si bien qu'à l'ultime minute, sur une faute du gardien Bosshard, Freymond marque un deuxième but pour ses couleurs.

La partie émaillée de fauls de part et d'autre fut dirigée avec autorité par M. Ruffli de Bremgarten.

Disons aussi que les Zuricois jouèrent 50 minutes de jeu avec 10 hommes, Hotz ayant été blessé.

Chaux-de-Fonds joua dans la formation suivante : Bosshard; Magnin, Zapella; Kernen, Calame, Gaudat ; Morand, Antenen, Chodat, Thommen, Peney.

A. Ky.

BÂLE-LAUSANNE 3-2

De notre correspondant sportif de Bâle :

Cette partie fort attrayante pour un début de saison, s'est jouée devant plus de 8000 spectateurs. Le ciel est couvert, un faible vent souffle et les joueurs ne seront pas trop incommodés par la chaleur. Lausanne joue dans la même formation que dimanche dernier, donc toujours sans sa nouvelle acquisition Zürcher. Les locaux remplacent Redolfi, malade, par Fitze. Sous l'experte direction de M. Merlotti, Neuchâtel, les équipes font leur entrée sur le nouveau stade dans la formation suivante :

Bâle : Muller ; Sutter, Bopp; Fitze, Hügi I, Maurer ; Bannwart, Stöcklin, Hügi II, Bader, Thalmann.

Lausanne : Stuber; Maillard I, Bocquet; Mathis, Reymond, Bardel; Biedermann, Friedländer, Rey, Maillard II, Regamey.

Dès l'engagement, Lausanne est à l'attaque, mais l'international Friedländer, en bonne position, manque la réception du cuir. Puis Bâle obtient son premier corner, tiré de la gauche, Hügi II tire dans la direction des buts, mais l'arrière Maillard I dégage sur la ligne, alors que Stuber était battu. Les locaux ont un petit avantage sur leur adversaire, mais Mathys, et Bocquet surtout, se distinguent.

Dans l'autre camp, on ne reste pas inactif et Friedländer de nouveau repred le ballon de volée mais son tir passe à un rien du poteau. Le portier bâlois a par la suite grand-peine de bloquer un tir de l'inter-gauche adverse. Mais à la 30me minute, sur une attaque rondement menée des locaux, Bannwart n'a aucune peine de marquer dans l'angle droit : 1-0.

Quelques instants après, sur passe en profondeur de Maillard II, Friedländer obtient l'égalisation: 1-1.

Juste avant le repos, les Vaudois font un faul à 35 mètres le coup franc, tiré en force par Sutter sous la barre, ne laisse aucun espoir à Stuber : 2-1.

Dès la reprise, le gardien lausannois est mis à l'épreuve par un tir plongeant de l'aile gauche locale. Les hommes de la Pontaise réagissent immédiatement et un coup de tête de Friedländer vient terminer sa trajectoire sur le montant bâlois.

Le jeu devient nerveux, parfois un peu méchant et Bannwart doit être soigné sur la ligne.

Mais sur une ouverture de la gauche, Hügi II porte le score à 3-1 à la 25me minute. A tort, les Bâlois ferment le jeu, l'adversaire obtient une série de corners qui donne des frissons aux supporters bâlois. Mais à la 31me minute, Friedländer expédie un bolide à mi-hauteur et réduit l'écart à 3 à 2. Le gardien bâlois, qui s'est blessé au montant est emporté sur une civière. C'est le junior Wenger qui le remplace. On note encore un tir de Rey sur le montant, mais le résultat reste acquis et Bâle empoche avec mérite les deux points de l'enjeu.

Bâle doit son succès surtout à l'arrière Sutter, à sa ligne médiane qui sut annihiler dans l'œuf les attaques adverses. En avant Bader est le grand stratège et mit souvent ses jeunes ailiers à contribution.

Lausanne paraît déjà bien en souffle, mais la cohésion, en avant surtout, fait défaut. Le jeu est d'ailleurs trop concentré sur Friedländer, qui était du reste bien gardé.

Bt.

SERVETTE-ZURICH 1-1 (1-1)

De notre correspondant sportif de Genève :

Pour son premier match à Genève, Servette se présente devant six mille spectateurs avec Mauron, Mouthon, Grobéty, Pasteur et Fatton en avant. Zufflé reste donc sur la touche, de même que le jeune Autrichien Jaswofski, qui a joué le match d'ouverture des « réserves » contre Granges, gagné 3 à 1 par les Genevois.

Les Zuricois engagent et montent d'emblée à l'attaque. Deux forts tirs inquiètent Parlier, mais Servette est, à son tour, très dangereux. Les Genevois obtiennent un corner, puis Grobéty manque une jolie occasion d'ouvrir le score. Le gardien zuricois fait montre d'une belle audace en plongeant dans les pieds de Pasteur pour dévier en un nouveau corner l'essai de l'inter genevois.

Les avants locaux semblent en pleine forme. Fatton ajuste un fort tir au-dessus de la latte. A la 16me minute, Mouthon tire une « bombe » que Weiss arrive à sortir en corner. Bel exploit, de part et d'autre !

La défense des « grenat », formée pourtant de Neury et de Dutoit, ne semble pas encore au point, mais les demis, par contre, sont déjà en forme.

Zurich reste dangereux. Schneiter est bien tenu par Mezzna, mais Lehrieder, inter-droit, et Bosshardt, ailier gauche, tentent le but à chaque occasion.

A la 27me minute, Fatton descend en pointe, bien lancé par Pasteur. L'ailier genevois ajuste un tir de biais, qui touche le poteau opposé et rebondit dans les buts de Weiss. Zurich réagit et développe un jeu agréable. Eckert, inter gauche, tire de loin, en force, mais la balle frôle le but de Parlier. De l'autre côté, Mauron manque un but facile sur centre de Fatton. Puis, à la 35me minute, l'excellent joueur allemand Lehrieder égalise de belle façon par un tir pris à vingt mètres au moins, sur service de Rossi.

Sur un méchant « faul » de Mouthon, Zurich obtient un coup franc que Parlier, trop nerveux, relâche, mais la mêlée qui s'ensuit ne donne rien ! Les valeurs s'équilibrent et le score ne sera plus modifié jusqu'au repos.

En seconde mi-temps, le « tempo » est moins rapide. Zurich, équipe homogène et athlétique, fait bonne impression. Servette joue par à-coups et Fatton reste le seul joueur dangereux en avant. Mouthon, seul devant Weiss, manque lamentablement.

Après vingt minutes de jeu, Servette se reprend, mais le jeu devient dur de chaque côté. L'arrière Haug se fait avertir par l'arbitre, M. Sutter (Berne), très bon du reste. Le jeu est très décousu, car les deux équipes sont fatiguées et le score ne changera plus.

Cl. M.

L'appel de la montagne

Septembre, dans les Alpes, est un second été. L'air est cependant plus transparent, la vue plus grandiose. L'alpinisme en septembre apporte à celui qui le pratique, un regain de joies profondes et de souvenirs lumineux.

Pourquoi donc ne pas profiter de cette dernière occasion d'entreprendre une ascension en montagne sous la conduite d'un guide de toute confiance? **A cette saison, vous trouverez facilement de la place dans les hôtels, dans les trains, dans les téléfériques et dans les cabanes du CAS. La réduction de 30 % sur les tarifs des guides de montagne est valable en septembre. Les abonnements de vacance ont toujours cours et les routes de montagnes sont encore ouvertes.**

Celui qui voit toujours la montagne à la même saison n'en connaît qu'un seul aspect!

Les connaisseurs y vont en septembre!

LES CHAMPIONNATS DU MONDE SUR ROUTE

Ferdinand Kubler a magnifiquement triomphé de tous ses rivaux

Chez les amateurs, victoire de l'Italien Ghidini

(SERVICE SPÉCIAL)

Burtin désavoué par le S.R.B.

Les dernières heures précédant le championnat du monde de la route pour professionnels n'ont pas été reluisantes pour l'équipe suisse. En effet, lorsque Alexandre Burtin est arrivé à Varese pour s'occuper de l'équipe, il a pris la décision, en accord avec Wanzenried, de faire partir Marcel Huber et de sacrifier Fritz Schaer. Les coureurs suisses s'étant fait poinçonner, lorsque Schaer est arrivé vendredi matin au contrôle, on a refusé de poinçonner son vélo. Et le pauvre Schaer qui n'avait pas été averti, a rôdé comme une âme en peine pendant plus d'une heure. Finalement, les dirigeants du S.R.B. ont désavoué les directeurs sportifs et demandé au jury de la course de laisser partir Schaer et de retirer à Huber son dossard. C'est finalement ce qui s'est passé, et c'est donc Schaer qui est parti dimanche matin, et non Marcel Huber.

Ces incidents sont déplorables et témoignent d'un manque de coordination inadmissible. Ils illustrent aussi, par rebondissement, la rivalité existant entre les deux « K », car Koblet a certainement poussé à la roue pour que Huber prenne le départ.

Coppi n'est pas parti

On a annoncé, d'autre part, que Fausto Coppi, se sentant peu bien, déclarerait forfait. Fausto Coppi a donc finalement renoncé à prendre le départ et c'est Pasotti, qui avait été sacrifié après l'inclusion de Bevilacqua dans l'équipe italienne, qui est parti.

La course des professionnels

A 10 h. 02 exactement, le départ est donné à Varese à quarante-six concurrents. Ils ont à effectuer douze tours du circuit, soit 295 km. 200.

Dès le début, l'allure est des plus rapides.

Premières escarmouches

Le groupe semble vouloir se scinder à mi-circuit sur la côte de Bedero, alors que l'Italien Minardi tente de prendre la fuite, talonné par le Belge de Feyter et les Autrichiens Kosulitch et Schneider. Mais Minardi n'insiste pas et un regroupement s'opère. Avant Miniera, c'est au tour de l'Autrichien Scheibel d'essayer de se détacher, mais il n'y réussit guère et il est bientôt rejoint. Enfin, avant de terminer le premier tour, le Luxembourgeois Diederich prend un léger avantage, ce qui lui permet de passer en tête à Varese.

Ensuite, on enregistre une tentative de fuite de la part de cinq coureurs : Van Kerkhoven, Kemp, Schwarzenberg, Schwarzer et Vooting. Mais, dans la côte de Bedero, ils sont rejoints par le peloton.

Entre Ganna et Miniera, nouvelle tentative de la part de Bobet et de Schwarzenberg, qui prennent rapidement 8 secondes à Van Steenbergen, Muller et Deckers, et 14 secondes au peloton conduit par Magni. Peu avant la fin du 2me tour, les fuyards qui s'étaient groupés sont rattrapés.

L'échappée décisive

Au 3me tour, avant la rampe de Brinzio, cinq hommes se détachent irrésistiblement : ce sont Schwarzer, Kubler, Wagtmans, Monardi et Voorting, mais ce dernier crève peu après sans pour cela perdre beaucoup de temps. Au sommet de la côte, le peloton est à 25 secondes. Le groupe de tête s'est enrichi d'une unité : Bevilacqua, qui a chassé avec énergie. Quant à Voorting, il revient très fort et rejoint les fuyards avant Ganna, où le peloton accuse un retard de 1' 25".

A Miniera, trois autres coureurs se joignent aux fugitifs : Redolfi, Vaanhof et de Feyter. — Kubler, toujours en tête du petit groupe, mène un train d'enfer. — Toujours à Miniera, Schaer qui roule tout seul, est à 1' 34", alors que le peloton conduit par Magni est à 2' 20". L'avance des leaders ne cesse d'augmenter et à Varese, à la fin du 3me tour, l'ordre des passages est le suivant : 1. Faanhof, 2 h. 0' 52" moyenne 36 km. 039 ; 2. Redolfi, 3. Minardi, 4. Kubler, 5. Schwarzer, 6. Voorting, 7. Wagtmans, 8. Bevilacqua, 9. de Feyter. Le groupe, qui a absorbé Schaer, passe 2' 20" plus tard, emmené par de Santi et Schneider.

Les fuyards accentuent leur avance

Dans les premiers kilomètres du 4me tour, les neuf hommes de tête continuent à creuser l'écart qui les sépare maintenant de quatre hommes: Bintz, Schaer, Geminiani et Schotte, qui roulent à 2' 29". Le peloton, qui est à 2' 51", est précédé de peu de Koblet et de Magni.

A Varese, au terme du 4me tour, l'ordre des passages est le suivant : 1. Bevilacqua, 2. Minardi, 3. Faanhof, 4. Wagtmans. Viennent ensuite Kubler, Redolfi, Schwarzer, Voorting et de Feyter. Geminiani, Bintz, Schaer, Croci-Torti et Rossi sont à 2'. Schwarzenberg roule solitaire, tandis que le peloton est emmené par Koblet et par Weilenmann.

Réaction du peloton

Entre Varese et Motta Rossa, le peloton parvient à réduire son retard à trois minutes, mais les fuyards se dépensent sans compter sur la côte de Brinzio, au sommet de laquelle les positions sont les suivantes : les neuf hommes de tête précèdent de 3' 1" le groupe de seconde position, de 4' 27" Varnajo, qui s'est détaché du peloton, et de 4' 33" le peloton qui a reprit Schwartzenberg et qui est conduit par Bartali, Bobet et Barbotin. Ces trois coureurs sont, avec Koblet et Weilenmann, les plus actifs de tout le lot.

Les échappés reprennent l'avantage

Mais le retard du peloton ne fait qu'augmenter entre Ganna et Varese où, à la fin du 5me tour, c'est l'Allemand Schwarzer qui passe en tête devant Bevilacqua, Minardi et les six autres coureurs. Le groupe des six poursuivants est à 3' 59". Hormann est à 4' 39" et le peloton à 5' 51".

Au 6me tour, sur la côte de Brinzio, Redolfi se distingue et mène la montée des neuf fuyards qui, au sommet, accusent une avance de 5' 33" sur le peloton qui produit un effort dans la descente et parvint à rejoindre le petit groupe de six poursuivants qui le précédait. Ainsi, après Ganna, les neuf leaders précèdent de 5' 30" le gros des coureurs. Avant d'arriver à Miniera, deux coureurs se détachent du peloton ; ce sont : l'Italien Magni et le Suisse Croci-Torti, qui, tous deux, arrivent vite à prendre quelques centaines de mètres. A Varese, au terme du 6me tour, soit exactement à mi-course, les positions sont les suivantes : 1. Kubler, en 4 h. 05' 41" ; 2. Faanhof, 3. Redolfi, 4. Minardi, 5. Schwarzer, 6. Woorting, 7. Wagtmans, 8. Bevilacqua, 9. de Feyter. A 4' 49" suivent Magni et Croci-Torti. Le peloton, à la tête duquel on note Bobet, Geminiani, Varnajo et Bartali, a 5' 19" de retard.

La distance commence à jouer son son rôle. A ce moment, Magni et Croci-Torti sont parvenus à réduire une notable partie de leur retard : il ne sont plus qu'à 3" des fuyards. Derijcke est à 4' 36" et le peloton, à la tête duquel se dépensent sans compter Koblet, Bobet et Bartali, se trouve à 6' 02". La poursuite menée par Magni et par Croci-Torti permet à ces deux coureurs de ne compter que 1' 55" de retard à Varese, à la fin du 7me tour.

(Lire la suite en 5me page)

Urania bat Etoile-Sporting 2 à 1

Deux mille personnes.

Terrain détrempé, sous une pluie insistante.

Buts de : Stéfano, 35me minute ; Prodhom, 16me seconde mi-temps; Hofstettler, 24me minute.

Arbitre : M. Python, de Lausanne.

U.G.S. : Ruesch; Manz, Marquis ; Patané, Stocker, Bachasse; Rickli, Stéfano II, Hofstettler, Schmitt, Gloor. Perroud et Stéfano I manquent à l'appel.

Etoile-Sportive : Gyssler ; Hasler, Rappan; Belli, Hochstrasser, Erard; Robert, Walaschek, Prodhom, Sancho, Grimm. L'ailier Kernen a été remplacé.

A peine la partie a-t-elle commencée que la pluie se met à tomber, serrée, et le terrain ajoute bientôt les glissades aux embûches que tend déjà son sol inégal. Le jeu tarde à s'organiser, et l'on déplore la présence du constructeur Walaschek à... l'aile droite ! Les Genevois jouent certainement plus rapidement que les Stelliens, mais ici l'imprécision flagrante des passes rend vain tout mouvement quelque peu ordonné; les visiteurs prennent un plaisir visible, mais coûteux, aux finasseries et astuces auxquelles un solide dégagement adverse met fin ! L'attaque stellienne s'adonne au tourbillon, ce qui remet le plus souvent Walaschek inter, mais Grimm à l'aile droite, un non sens ! Sancho se montre particulièrement maladroit, servant généreusement l'adversaire. A la 35me minute, Gyssler repousse faiblement un envoi de Schmitt, et Stéfano met au but devant le gardien affalé.

Dès la reprise, le jeu est plus direct, plus offensif, de part et d'autre, et l'on voit bientôt les Stelliens toucher plusieurs fois la latte quand Ruesch a quitté ses bois. Une action entêtée de Robert, qui protège trois fois sa balle, donne un centre parfait que Prodhom met au filet élégamment. Mais, sur une attaque rapide de la ligne genevoise, un débordement se fait à droite et Hofstettler se présente seul devant Gyssler battu... Etoile va jouer dès lors son va-tout, mais Stocker et Monz tiennent bon, aidés de l'agricheur Rickli replié très efficacement en défense.

Sans conteste, Urania a montré un jeu plus rapide et plus riche de fantaisie que celui d'Etoile où il semble que la construction recherchée ne se trouve pas encore, alors que l'action manque à la fois de vitesse d'exécution et de variété. Mais, au compte des chances de marquer des buts, les Stelliens auraient dû l'emporter, sans aucun doute. Déplorons donc qu'un match nul n'ait pas même contenté chacun, les Genevois reconnaissant eux-mêmes (avec quelle jovialité!) après le match que « le bol était pour eux ! ».

A. Rt.

LA VIE NATIONALE

Le tirage de la Loterie romande

Samedi, à Rue, a eu lieu le tirage de la 101me tranche de la Loterie romande.

Tous les billets se terminant par 2 gagnent 10 francs.

Tous les billets se terminant par 10 gagnent 20 francs.

Tous les billets se terminant par 228, 093, 656, 585, 445, 253, 152, 391, 618 et 939 gagnent 25 francs.

Tous les billets se terminant pas 638 et 314 gagnent 40 francs.

Tous les billets se terminant par 9127, 6878, 0547, 5012, 2303, 1502, 2629, 4057, 2608 et 0346 gagnent 100 francs.

Tous les billets se terminant par 0476, 6714 et 7838 gagnent 200 francs.

Tous les billets se terminant par 7723 et 8439 gagnent 300 francs.

Les numéros 231.023, 209.211, 186.277, 234.903, 198.172, 244.400, 182.410, 237.167, 204.307, 250.848, 270.241, 253.145, 285.475, 246.307, 270.382, 186.854, 181.336, 184.012, 180.871, 292.807, 221.405, 210.674 gagnent 500 francs.

Les numéros 227.676, 223341, 296.176, 210.932, 259.060, 181.606, 180.870, 288.163, 280.323, 249.205, 210.645, 229.746, 201.665, 197.962, 279.096, 190.084, 232.144, 294.890, 228.934, 187.065 gagnent 1000 francs.

Les numéros 266.385 et 211.630 gagnent 5000 francs.

Le numéro 181.198 gagne 10.000 francs.

Le numéro 213.677 gagne 50.000 francs.

Deux lots de consolation de 500 fr. : les numéros 213.676 et 213.678.

(Seule la liste officielle du tirage fait fol.)

La série funeste des incendies criminels continue à Genève

Trois d'entre eux ont éclaté hier

GENÈVE, 2. — Le quartier des Eaux-Vives à Genève a été une fois de plus mis en émoi dimanche après-midi par trois nouveaux incendies criminels et une tentative d'incendie.

Le premier incendie a éclaté à la rue des Vollandes, au No 12, dans la cave d'un coureur cycliste, M. Matthey. Le poste de premiers secours au grand complet se rendit sur place ; la fumée était telle que les pompiers durent faire usage de leurs masques et mettre deux lances en action. Le feu violent a été maîtrisé assez rapidement.

Les pompiers venaient de terminer leur travail quand un nouvel incendie se déclara au No 3 de la même rue, dans la cave de M. Pettmann. A leur arrivée, les pompiers constatèrent qu'une roue de bicyclette, probablement volée dans la cave de M. Matthey et recouverte de chiffons imbibés de pétrole avait communiqué le feu à la cave. Les pompiers firent de nouveau usage de plusieurs lances ; à ce moment-là, un troisième incendie se déclarait au No 3 de la rue de la Mairie, au premier étage, dans un appartement servant de remise. Le feu a été maîtrisé rapidement.

Pendant ce temps, les habitants affolés eurent l'idée de visiter leurs caves et on découvrit au No 12 un amas de vieux journaux et une bouteille de pétrole. L'incendiaire n'avait pas eu le temps d'agir. De nombreux gendarmes et des agents de la sûreté arrêtèrent de nombreuses personnes du quartier des Eaux-Vives et procèdent à leur interrogatoire.

A l'Association de la presse suisse

BERNE, 2. — Le comité central de l'Association de la presse suisse s'est réuni samedi matin à Berne, sous la présidence de M. René Braichet (Neuchâtel). Après avoir réglé de nombreuses affaires internes, le comité s'est occupé de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'association, qui aura lieu les 13 et 14 octobre, à Neuchâtel.

Samedi après-midi, la conférence des présidents des sections de l'A.P.S. s'est également réunie à Berne. M. Braichet, président central, a présenté un rapport général sur les questions actuelles intéressant la presse, insistant en particulier sur les efforts déployés pour la création d'une commission internationale de la presse libre. La conférence a admis sans discussion que les organes de l'Association participent activement à ces efforts. La conférence s'était occupée également de façon approfondie des dispositions d'application des nouveaux statuts. Elle a enfin entendu un exposé de M. Schöbi, vice-président de l'A.P.S., sur les travaux préparatoires d'élaboration d'un code d'honneur de la presse.

Débat sur les grands principes au parlement vaudois

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Les parlementaires vaudois se sont réunis deux jours à l'extraordinaire afin de déblayer par avance le programme qui les attend bientôt à la session ordinaire d'automne.

Une fois n'est pas coutume. Nos honorables ont glosé surtout autour de grands principes, se rappelant probablement que l'homme ne vit pas de pain seulement.

Ce débat « spirituel » a été déclenché par la pétition d'un citoyen du nom de Grandchamp.

A propos du droit de pétitions

Inscrit dans la constitution, le droit de pétition est utilisé, règle générale, à assez bon escient sur le plan cantonal. En revanche, dans le domaine communal lausannois, il est mis à toutes les sauces. Les législateurs du chef-lieu vaudois connaissent, même, sinon personnellement, du moins par ouï-dire (et comment) un personnage que l'on peut qualifier de professionnel de la pétition. Tous les sujets, en particulier les plus abracadabrants, lui sont bons. Grâce à lui, bien des conseillers ont passé de joyeux moments et celui qui nous occupe ici partait d'un bon naturel quand il a demandé que les privilèges, autrement dit les subsides que l'Etat accorde à son Eglise nationale fussent non point supprimés mais étendus à toutes les autres communautés religieuses excipant de 10.000 membres au moins ; exception serait faite (on ne sait trop pourquoi) pour les Israélites et l'Armée du Salut !

Précisons encore que, dans l'idée du pétitionnaire, des conventions pourraient fusionner afin d'atteindre le quorum voulu pour obtenir la manne étatique.

Ces billevesées ont été, néanmoins, l'objet d'un vaste débat, tout se faisant avec « grundlichkeit » dans notre bon pays de Vaud.

Certes, le rapporteur a-t-il fait bon marché des suggestions que ce M. Grandchamp soumettait à la respectueuse attention du parlement cantonal. L'Eglise nationale continuera de bénéficier des subventions cantonales ; l'Eglise libre n'aura pas besoin de se faire violence pour refuser un appui matériel officiel qui l'a fait se séparer il y a plus d'un siècle ; Juifs, Armée du Salut, sectes de toutes sortes continueront de vivre aussi de leurs propres deniers, dût un nouveau Réveil en pâtir. Mais, comme il fallait s'y attendre, la commission qui rapportait ayant évoqué les grands principes, des « debaters » s'allongèrent sur le sujet brûlant du rôle de l'Etat par rapport à celui des Eglises, alors que d'entrée de jeu la pétition ne pouvait être prise en considération pour la bonne raison qu'elle eût entraîné une revision de la constitution vaudoise. Là encore, cependant, les textes ne sont pas d'une clarté complète. Aussi bien plusieurs exégètes se sont-ils encore étendus sur ce que l'on doit entendre par droit de pétition.

Si, après tous les remous qu'a provoqués sa pétition, M. Grandchamp ne se prend pas au sérieux, ce ne sera pas de la faute du Grand Conseil.

Pour une modification de la loi ecclésiastique

Celui-ci resta dans le même climat ou à peu près puisque le lendemain il s'attaquait à une motion, examinée par notre ancien confrère Georges Jaccottet, sur le renforcement des forces pastorales dans le canton. Depuis 110 ans la population a doublé. Pendant ce laps de temps, le nombre des pasteurs payés par l'Etat a été augmenté d'une vingtaine seulement. Ce sont surtout dans les villes que de nouvelles forces pastorales seraient nécessaires. C'est pourquoi le motionnaire demande une modification de la loi ecclésiastique qui permette l'institution de nouveaux postes là où le nombre des protestants dépasse 3000 par pasteur. L'unanimité fut complète pour entériner la motion. L'exécutif l'étudiera donc avec tout le soin voulu.

Inauguration à Fontaines de la fontaine Henri Meyer

due au sculpteur neuchâtelois André Ramseyer

Un émouvant hommage au bienfaiteur de la localité

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Puis, pour la joie des yeux, les plus grands déroulèrent une polonaise avec flambeaux qui se termina par un picoulet endiablé dans la cour du collège.

Ce fut alors le tour des adultes. Ils étaient invités à une soirée familière à la halle de gymnastique. Cette manifestation populaire connut un plein succès, grâce aux productions des sociétés locales et à la danse.

La partie officielle se déroula dimanche après-midi. A 14 heures, un cortège, conduit par la fanfare de la Croix-Bleue, parcourut les rues du village ; il réunissait les autorités, les enfants de l'école en groupes costumés ou fleuris, portant cerceaux, arceaux et drapeaux, ainsi que les sociétés locales.

Réunies dans la cour du collège, en présence de nombreux invités, parmi lesquels figuraient la sœur et la nièce de feu Henri Meyer, les autorités de Fontaines, entourées de la population tout entière, purent officiellement rendre un émouvant hommage de reconnaissance au généreux donateur. Elles le firent par la bouche du président du Conseil communal, M. Edmond Monnier. Après avoir retracé la vie de M. Henri Meyer, le représentant des autorités remit la fontaine à la sauvegarde du public et des enfants. Prirent également la parole, M. André Ramseyer et M. Maurice Jeanneret, président de la Société des peintres, sculpteurs et architectes. Modestement, le premier se borna à rendre hommage et à remercier tous ceux, depuis le donateur jusqu'au simple tailleur de pierre, qui lui avaient permis de créer cette œuvre et de la mener à bien. Il appartenait à M. Maurice Jeanneret de parler de l'artiste qu'il classa parmi les meilleurs du moment dans le canton, et du sens de son œuvre.

La fontaine

Taillée entièrement dans la pierre de la carrière de Champ-Monsieur sur Neuchâtel, la fontaine comprend un bassin en forme de puits circulaire au centre duquel émerge une courte chèvre monolithique à deux goulots. De part et d'autre du bassin, deux stèles symétriques forment la partie monumentale.

L'artiste, M. André Ramseyer, s'inspirant de la vie rustique et champêtre des habitants du Val-de-Ruz, comme aussi de l'enfance du jeune Henri Meyer, a sculpté deux personnages allégoriques : une femme portant un enfant, symbole de la maternité et de la vie de famille, et un berger portant un mouton, symbole de l'agriculture et de la vie rurale.

Cette œuvre artistique, de fort belle venue, bien équilibrée et expressive, fait grandement honneur au jeune sculpteur. Elle enrichit le patrimoine artistique de notre village et du canton.

Disons enfin que la manifestation fut embellie par les productions des sociétés de chant et des enfants des écoles, qu'elle se termina par le chant « Heureux celui qui revoit sa patrie », pendant lequel l'eau se mit à couler dans la fontaine aux applaudissements de la foule. Enfin, pour bien marquer l'événement, les invités, autorités, sociétés et enfants reçurent une collation appréciée.

A Lausanne le Théâtre du Château joue : « INCARNADA OU LA VICTOIRE DES MORTS »

de Gabriel Audisio

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Nous sommes en 134 avant Jésus-Christ, peu d'années après la prise de Carthage par Scipion Aemilien, le deuxième Africain. Depuis quinze ans, les légions romaines cernent Numance, ville de la Vieille Castille. Mais Numance résiste et tient. Pour en finir, Scipion est envoyé sur les lieux. Le général et consul reprend les troupes en mains. Le siège se poursuit, plus vigoureux, implacable, sans faille aucune cette fois.

A l'intérieur des murs, la famine, le découragement commencent de régner. Une délégation numantine demande à parler au général. Scipion acquiesce. Une femme, Incarnada, est à la tête de l'ambassade. Le Romain est saisi par la beauté et le courage de cette femme. Mais la paix qu'elle lui propose, en accord avec les notables de la ville assiégée, ne peut être acceptée par Rome qui ne saurait se satisfaire que d'une capitulation sans condition.

La guerre se poursuivra donc toujours plus inexorable. Quelques mois plus tard la malheureuse citadelle est à bout de souffle.

Se souvenant de l'impression qu'elle a faite sur le chef romain, Incarnada s'immolera. En secret, elle se rend auprès de son vainqueur; elle se livrera à lui moyennant la liberté de Numance. Après un débat tumultueux, Scipion fait taire ses sentiments, écoute son seul devoir de soldat. Incarnada regagne la ville. Scipion déclenche l'assaut final. Mais il ne trouvera qu'une cité calcinée et des monceaux de cadavres. Dans sa soif de liberté, la belle Incarnada avait convaincu ses concitoyens de mourir dans les flammes jusqu'au dernier.

Restée seule vivante pour ouvrir au « vainqueur vaincu » les portes de la ville, Incarnada tombe à ses pieds mais foudroyée par le poison qu'elle avait pris pour échapper à celui qu'elle n'a pu ébranler. La victoire reste aux morts.

Ainsi qu'on le voit, l'œuvre d'Audisio est faite de deux conflits : un conflit cornélien avant la lettre entre Scipion et Incarnada où deux orgueils, deux volontés de puissance s'affrontent. Le deuxième entre Incarnada et son propre peuple qu'elle libère du défaitisme jusqu'à en faire un adepte de ce que les stratèges contemporains appellent la tactique de la « terre brûlée ». Le tempérament de tragédienne de Jane Rosier a pu déployer, ici, tous ses dons, toutes ses ressources. — Elle fut une Incarnada tour à tour émouvante, implacable et sensible. — Paul Pasquier (Scipion) a assumé un rôle point aisé avec une constante autorité. Les autres emplois ont été tenus d'une façon plus qu'honorable. Citons Gabriel Cattand sous les traits de Viriathe, Daniel Fillion sous ceux de Arvace. — Mme Marguerite Cavadaski, MM. Mauriand, Ichac, Wild, Hubert Leclair ont su aussi conférer à leur rôle le relief et le coloris voulus.

Décors, évocateurs, de M. André-Paul Zeller, Mme Zeller s'étant chargée non sans bonheur de dessiner des costumes qui firent leur effet. Discrète musique de scène due à l'inspiration de M. Gérald Gorgerat.

Ecrite dans une fort belle langue, « Incarnada ou la Victoire des morts », rejoint par son style dépouillé le souffle et la grandeur des chefs-d'œuvre classiques que le Théâtre du Château avait accoutumé de nous offrir jusqu'ici.

Aussi bien est-il regrettable qu'en cette « première » de jeudi, le ciel ait partiellement boudé et avec lui trop de Lausannois timorés.

B. V.

Petites nouvelles suisses

★ L'inauguration officielle des travaux de reconstruction de la partie française de Saint-Gingolph, détruite par les SS en juillet 1944, a eu lieu dimanche à Saint-Gingolph-France avec le concours de la population des deux villages.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, Le bonjour d'Emilia Cuchet-Albaret. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, Rythmes du matin. 11 h., œuvres de Verdi. 11.40, Le pianiste Arnaldo Estrella. 11.55, refrains et chansons modernes. 12.15, Anatole Kitain interprète Chopin. 12.25, Questionnez, on vous répondra. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Une sélection de chansons. 13.10, l'Orchestre Peter Yorke. 13.20, Danse slave No 7 en ut mineur de Dvorak. 13.25, Sonate en la majeur de Beethoven. 13.50, Alceste, de Gluck. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, La rencontre des isolés : Le capitaine Fracasse, de Th. Gautier. 18 h., Les ondes du Léman. 18.30, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique. 18.40, intermède musical. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h., le tour du monde de l'U.N.E.S.C.O. 19.05, les travaux de l'O.N.U. 19.13, l'heure exacte et programme de la soirée 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.35, le jeu du disque. 19.55, une voix, un orchestre. 20.10, énigmes et aventures : Badinage avec la mort, par G. Hoffmann. 21 h., Musique légère, par le Grand jazz symphonique de Radio-Genève, direction : Wal-Berg et André Dassary, vedette de la chanson. Pour les amateurs de jazz hot.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.30, inform. 12.40, Concert par le Radio-Orchestre. 13.25, encore jamais vu. 13.35, Lieder de Haydn. 14 h., pour Madame. 16.30, Mélodies et refrains par l'orchestre C. Dumont et L. Assia. 16.55, l'orchestre Melachrino et ses cordes. 18 h., Musik, musique, music. 19 h., courants d'air. 19.30, inform. 20 h., musique demandée. 21 h., boîte aux lettres. 21.15, Théâtre de Paille, en Amérique. 22.05, pour les Suisses à l'étranger. 22.15, musique de chambre contemporaine.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le professeur Voronov est mort à Lausanne

LAUSANNE, 2. — Le professeur Serge Voronov, le chirurgien spécialiste de la greffe des glandes en vue du rajeunissement, est décédé, samedi, à Lausanne. Le défunt était directeur du laboratoire de chirurgie expérimentale à l'école des hautes études et au collège de France.

EN SUÈDE, le roi Gustave V, décédé en octobre 1950, laisse une fortune évaluée à 11,529,900 couronnes.

EN ITALIE, un hélicoptère est tombé à Varese. Ses deux occupants ont été tués.

EN FRANCE, le général de Gaulle a prononcé un discours au cours des cérémonies organisées hier à Dieppe, à l'occasion de l'inauguration et de la bénédiction d'un monument érigé à la mémoire des victimes des combats qui se sont déroulés dans cette localité. Il a demandé une fois de plus l'union de tous les Français.

Un énorme gisement de pétrole aurait été découvert à environ 75 km. au nord de Paris, dans la région de Forges-les-Eaux.

Dans une crise de démence, un septuagénaire a fait sauter, à Annecy, la maison qu'il habitait avec son neveu et sa famille. On compte deux morts.

APRÈS LES INCIDENTS DE KAESONG

Un nouveau message de l'amiral Joy aux communistes sino-coréens

TOKIO, 2 (Reuter). — L'amiral Joy, chef de la délégation alliée pour les entretiens de Kaesong, a démenti dans un deuxième message remis dimanche aux officiers de liaison communistes, les allégations communistes relatives à des violations répétées de l'espace aérien de la zone neutre.

L'amiral remarque : « Le général Nam Il sait fort bien qu'aucun accord en ce qui concerne l'espace aérien de Kaesong n'a été conclu ni même envisagé. Et pourtant le message du général Nam Il ne mentionne pas moins de huit fois un tel accord. Une interprétation aussi fantaisiste des événements ne peut que retarder une reprise des négociations d'armistice. »

Vive activité aérienne

TOKIO, 2 (Reuter). — Un combat aérien s'est déroulé dimanche au-dessus de Sinanju, entre 21 avions américains et quelques 40 chasseurs MIG. L'engagement dura une demi-heure. Quatre avions soviétiques furent abattus et deux Mustang américains descendus par la D.C.A.

Attaque d'un nouvel avion mystérieux au siège des pourparlers

TOKIO, 3 (Reuter). — Un avion a mitraillé les rives de l'Imjin à environ un kilomètre et demi du siège de la délégation des Nations Unies aux pourparlers d'armistice, dans la nuit de samedi à dimanche. Il a tiré contre des pins, le seul objectif visible à ce moment-là, semble-t-il. On n'a pas pu l'identifier.

AU CACHEMIRE, le parti du premier ministre Abdullah aurait remporté une victoire éclatante aux élections pour l'assemblée constituante.

EN CHINE, la radio de Pékin a diffusé hier soir un manifeste répétant que le gouvernement communiste chinois ne reconnaît pas la conférence de San-Francisco.

Quarante et un contre-révolutionnaires ont été exécutés à Canton.

Nouvelles sportives

Ferdinand Kubler a magnifiquement triomphé de tous ses rivaux

(SUITE DE LA QUATRIÈME PAGE)

Magni rejoint le groupe de tête

Les coureurs abordent ensuite la 8me boucle, et avant d'atteindre San Ambrogio, l'Italien Magni lâche Croci-Torti et part tout seul à la poursuite des leaders. Il mène une chasse de premier ordre, et, avant Fogliara, son retard n'est plus que de 1' 26", alors que le Belge Derijcke est rejoint par le peloton. A Acquedotto, le groupe de tête s'amenuise : il n'est plus que de sept hommes, Faanhof est à une centaine de mètres et le Français Redolfi roule à 1' 7", suivi à 8' de Magni. Croci-Torti est à 1' 45" et le peloton à 5' 24". Avant d'atteindre Motto Rossa, Magni dépasse Redolfi, qui semble éprouvé. A la sortie de cette localité, l'Italien dépasse également Faanhof et se trouve à 1' 26" des leaders. Le Suisse Croci-Torti perd un peu de terrain, ainsi que Redolfi. Sur la côte de Brinzio, Magni poursuit son bel effort et au sommet, il n'a plus que 53" de retard sur les leaders.

Peu après, Bartali, Koblet, Bintz et G. Weilenmann se détachent du peloton, mais leur tentative n'aboutit pas et ils sont rapidement réabsorbés. Magni, au sommet de la côte de Bedero, ne se trouve plus qu'à 28" des leaders. Enfin, à Ganna, Magni rejoint les hommes de tête et prend aussitôt le commandement, accélérant le train. Derrière, Croci-Torti se laisse absorber par le groupe des poursuivants. Le 8me tour s'achève. Bevilacqua passe en tête à Varese, en 5 h. 32' 07".

Le peloton passe avec 5' 14" de retard.

Alors que l'on apprend l'abandon de l'Allemand Hermann, au début du 9me tour, on remarque que les poursuivants commencent à chasser désespérément, sous l'impulsion de Bartali, de Bobet et de Koblet. Ils parviennent à récupérer un peu de terrain sur le plat, mais le reperdent sur les côtes ; et à Acquedotto, les poursuivants sont à 4' 45".

Au pied de la côte de Bedero, alors que l'Allemand Muller se retire, Kubler et Magni se placent en tête des leaders et forcent encore l'allure. Au sommet, le retard du peloton est de 5' 42". A Ganna, en dépit des efforts de Bartali et de Bobet, qui s'emploient à fond, le peloton est à 6' 20" du groupe de tête. Le retard monte à huit minutes environ aux grottes du Val Ganna.

Il y a toujours huit hommes en tête à la fin du neuvième tour, précédant de 6' 38" le gros des coureurs.

Le 10me tour commence et, après Fogliaro, le Français Varnajo fausse compagnie aux poursuivants et prend rapidement trois cents mètres d'avance. Bartali le suit, mais alors que Varnajo poursuit son effort, l'Italien n'insiste pas et se fait reprendre au cours de l'escalade de la côte de Brinzio. Dans la descente de Brinzio, Geminiani abandonne. Au sommet de la côte de Bedero, les huit fuyards ont 4' 20" sur Varnajo et 5' 35" sur le peloton. Dans cette nouvelle descente, Magni et Bevilacqua essaient de se détacher, mais leurs compagnons d'échappée se mettent dans leur roue. A la fin du 10me tour, Kemp s'est légèrement détaché du gros peloton et passe avec 6' 15", tandis que le peloton est à 6' 35".

Les dix tours ont été couverts en 7 h. 2' (246 km.), moyenne 35 km. 140.

Varnajo grignote son retard, puis reperd du terrain. Dans la montée de Brinzio, Bartali et Koblet essaient de lâcher le peloton et réussissent à prendre quelques dizaines de mètres. Le peloton réagit et suit de près.

A Bedero, Varnajo est à 2' 55" des leaders, Kemp à 3' 53". Bartali et Koblet précèdent le peloton de vingt mètres. Ce dernier est à 6' 27" des leaders. A Ganna, les huit leaders ont 3' 4" sur Varnajo, 5' 8" sur Kemp, 5' 18" sur Bartali et Koblet, et 5' 27" sur le peloton.

Varnajo, victime de son effort, s'écroule et il est passé par Bartali et par Koblet.

A Varese, à un tour de la fin, les huit leaders passent en 7 h. 44' 12", moyenne 34 km. 976, devançant Bartali, Koblet et Kemp de 4' 45". Varnajo abandonne.

Koblet abandonne

Bartali lâche Koblet qui a crevé et abandonne. Bartali poursuit seul son effort et grignote son retard, mais ne pourra rejoindre.

Au moment d'attaquer le sprint, Kubler prend le commandement du peloton de tête. Prouvant son incontestable maîtrise, le champion suisse franchit le premier la ligne d'arrivée, prenant plusieurs longueurs à ses rivaux.

Classement : 1. **Ferdinand Kubler,** Suisse, 8 h. 28' 38", moyenne 35 km. 802; 2. Magni, Italie; 3. Bevilacqua, Italie; 4. de Feyter, Belgique; 5. Voorting, Hollande; 6. Schwarzer, Allemagne; 7. Wagtmans, Hollande; 8. Minardi, Italie, m. t.; 9 Bartali, à 1' 05"; 10. Dekkers à 1' 31"; 11. Diederich à 1' 47"; 12. Van Kerkhoven à 5'; 13. Derijcke à 6' 17"; 14. Bobet; 15. G. Weilenmann; 16. Pasotti; 17 Van Est; 18. Van Steenberghen; 19. Kemp; 20. Schotte; 21. Schaer; 22. Kirchen; 23. de Santi; 24. G. Rossi, tous dans le même temps que Derijcke.

La course des amateurs

C'est samedi après-midi, par une très forte chaleur que les amateurs se sont mesurés à Varèse sur un parcours de 172 km. 200.

Classement : 1. Gianni Ghidini, Italie, les 172 km. 200 en 4 h. 44' 22", moyenne 36 km. 332; 2. Rino Benedetti, Italie; 3. Y. Plantaz, Hollande ; 4. **Remo Pianezzi,** Suisse; 5 ex-aequo: Vandervoorden, Noyelle, Zagers, van Roon, Jaris, Bastiannelli, Dacquay, Ciancola, **Schraner, Winterberg, Hutmacher,** Pedersen, Rasmussen, Lundh, Martensson, tous m. t.; 21. Nendini, Italie, 4 h. 44' 57". Le Suisse J. Wyss s'est classé 30me en 4 h 59' 42". Il y a eu 41 coureurs classés sur 84 au départ.

L'omnium international pour amateurs A de l'Edelweiss au Locle

Cette importante manifestation cycliste, qui mettait aux prises toute une série de coureurs amateurs de Suisse et de France, a remporté dimanche après-midi, au Locle, un grand succès. Vingt-sept coureurs étaient sur les rangs, disputant trois épreuves, soit une course éliminatoire de 29 tours d'un kilomètre, gagnée par Victor Perrin, de Genève, avec une aisance remarquable, une course de vitesse qui débuta fort mal pour le Genevois, qui se blessa sérieusement à l'épaule et au poignet, et qui fut gagnée par l'excellent Wutrich, de Zurich, et enfin un critérium de 40 tours dont le vainqueur est Heimberg, de Genève, qui, avec le second, Marcel Doux, de Morteau, firent cavaliers seuls durant 30 tours.

RÉSULTATS

Vitesse : 1. Wuthrich ; 2. Jaquet ; 3. Baron ; 4. Haefeli ; 5. Savoia.

Eliminatoire : 1. V. Perrin, Genève, 44' 40" pour les 28 tours de 1 km. ; 2. A. Menduni, France ; 3. C. Wuthrich, Zurich ; 4. P. Jotti, Genève ; 5. Kurth Haefeli, Suhr; 6. G. Mossière, Genève ; 7. V. Savoia, Berne ; 8. R. Jaquet, Genève ; 9. R. Seller, Pédale Loclaise ; 10. J.-C. Gret, Lausanne.

Critérium : A. Heimberg, Genève, 1 h. 1' 50", 23 points ; 2. M. Doux, France, 22 pts ; 3. P. Canel, Genève, 11 pts ; 4. G. Baron, France, 7 pts ; 5. K. Haefeli, Suhr, 2 pts ; 6. C. Wutrich, Zurich, 1 pt ; P. Jotti, Genève, 1 pt.

Classement combiné : 1. C. Wutrich, Zurich, 12 points ; 2. A. Menduni, France, 14 pts ; 3. H. Haefeli, Suhr, 16 pts ; 4. R. Jaquet, Genève, 23 pts ; 5. A. Heimberg, Genève, 24 pts ; 6. Jotti, 7. V. Savoia, 8. G. Mossière, 29 pts ; 9. G. Baron ; 10. Marcel Doux.

L'« Edelweiss » a fait une heureuse expérience dimanche. Un nombreux public a suivi les épreuves avec intérêt.

Disons encore avant de terminer que c'est le Vélo-club « Edelweiss » seul qui a posé sa candidature pour l'octroi, en 1952, d'une tête d'étape du Tour de Suisse.

GYMNASTIQUE

Fête cantonale de gymnastique à l'artistique à Savagnier

(c) Samedi soir déjà, le village de Savagnier accueillait les gymnastes du canton venus prendre part à leur rencontre cantonale à l'artistique.

Au cours de la soirée récréative, le public put goûter à diverses productions de plusieurs couronnés.

Dimanche matin, malgré le temps incertain, nombreux furent les amateurs de gymnastique à l'artistique qui assistèrent à cette manifestation.

Au milieu de la matinée, un culte fut célébré par le pasteur Bouquet.

Au cours du dîner officiel, M. Vouga, président du comité d'organisation, souhaita la bienvenue aux participants, tandis que M. Samuel Matthey, président de commune, apportait le salut des autorités.

L'après-midi débuta par un cortège conduit par la fanfare la « Constante » de Dombresson.

Malgré le temps maussade qui régna au cours de la journée, l'atmosphère de cette manifestation ne s'en ressentit pas.

Résultats :

Catégorie A :

Neuchâtelois : 1. Waldvogel Rico, Neuchâtel-Ancienne(95,60; 2. Deruns Chs, la Chaux-de-Fonds, 95,50; 3. von Allmen R., le Locle, 94,30; 4. Muller Willy, Neuchâtel-Ancienne, 91,20; 5. Mosimann C., le Locle, 89,70.

Invités : 1. Fivian Ernst, Thoune, 96,80.

Catégorie B :

Neuchâtelois : 1. Zurbuchen F., Couvet, 95,90; 2. Blanc C., le Locle, 95.60; 3. Buhler J., Couvet, 94,70.

Invités: Brunner Otto, Utzensdorf, 91,70.

Catégorie C :

Neuchâtelois: 1. Hofer H., Cortaillod, 58; 2. Jeanneret R., Môtiers, 57,10; 3. Walter F., Bevaix, 56,80.

TIR

Tir annuel de la Brigade frontière

Dimanche s'est déroulé à Tête-de-Ran le 12me tir annuel de la Brigade frontière, auquel ont pris part trente-six équipes de huit tireurs, chacun ayant à tirer douze cartouches en cinq minutes sur une petite cible silhouette, posée à même le sol, à la distance de deux cents mètres environ.

Un fanion de la brigade est remis pour une année à l'unité de la Cp. fr. dont l'équipe a réalisé le plus grand nombre de points et touchés.

Un challenge est en compétition dans chaque Rgt. ou Grpmt., tandis que le meilleur tireur de chaque Bat. ou corps spécial reçoit un gobelet gravé.

Le tiers des tireurs est gratifié d'une mention et le titulaire de cinq mentions touche un insigne spécialement dédicacé.

Le colonel Grize, commandant de la brigade, et quelques officiers de son E.M., de même que plusieurs commandants de troupe ont assisté à toutes les opérations de la journée, dirigées par le colonel Gerber.

Voici les principaux résultats :

Le fanion a été gagné par la Cp. fr. car. II/224, avec 304 points.

Les challenges ont été remportés par : Invités: Cp. fr. fus. III/221, avec 242 points. Unités spéciales : Cp. G.F. 2, avec 257 pts. Groupements spéciaux : police cantonale, 291. Troupes fr. : Cp. fr. mitr. car. IV/224, 278 ; cp. fr. car. I/226, 303 ; dét. destr. 5, 207 ; cp. ter. fus. I/166, 157.

Obtiennent des gobelets gravés : cpl. Boillat Jean, 36 points et touchés ; sdt. Poirier Charles, 45 ; sgt. Troyon Jules, 42 ; cap. Perret Frédéric, 38 ; app. Pfister Aimé, 43 ; car. Egger William, 48; mitr. Matthey Marcel, 46 ; sgt. Wyss Albert, 41 ; app. Hammer Emile, 37 ; cpl. Hiltbrunner Félix, 41.

Insigne pour cinq mentions: car. Boiteux André, app. Boiteux Fritz, cpl. Boillat Jean, adjsof. Cattin William, cpl. Ducommun René, sgt. Dumont Georges, car. Froidevaux René, car. Gloor Adolphe, app. Monnet Léon, car. Poirier Charles, car. Raboud Maurice, gend. Sermet Robert, cpl. Turian David, car. Wolf Gaston.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Théâtre : 20 h. 30, Les révoltés de Brimstone.

Rex : 20 h. 30, L'armoire volante.

Studio : 20 h. 30, Le ciel est rouge.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Les marins de l'« Orgueilleux ».

Palace : 20 h. 30, Trois garçons et une fille.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Dans un mois, la Fête des vendanges !

Dans un mois — les 29 et 30 septembre — se déroulera notre grande fête des vendanges neuchâteloises. Aussi, sitôt terminées les vacances, le comité d'organisation s'est remis au travail. Il a siégé vendredi dernier, sous la présidence de M. André Richter. Et d'emblée, on a pu constater que, grâce au magnifique zèle et au dévouement inlassable des nombreuses commissions, l'ouvrage était fort bien amorcé. La fête des vendanges de 1951 sera digne en tous points de celles qui l'ont précédée.

Une bonne nouvelle d'abord pour nos innombrables visiteurs et pour les Neuchâtelois eux-mêmes : le comité des constructions a prévu 2400 places assises de plus que l'an dernier, ce qui aura pour effet de les porter à 13,600 à peu près. L'ouverture partielle de la nouvelle route des Saars permettra également d'allonger le circuit. Sur le cortège lui-même qui, on le sait, est à l'enseigne cette fois de « Vignes folles et farandoles » et dont continuent à s'occuper le dynamique M. Henri Schaeffer et ses collaborateurs compétents, nous aurons l'occasion de revenir.

L'affiche va faire son apparition sur nos murs, comme sur ceux des principales régions de Suisse et des départements limitrophes d'outre-Jura. Elle est due à l'habile et délicat artiste qu'est M. Alex Billeter. De France, on annonce une participation extrêmement forte et la radio belge s'intéresse déjà à notre grande manifestation neuchâteloise.

En ville, les deux journées seront encore plus animées que de coutume. Sous l'énergique impulsion de M. Pierre Court, les « Joies annexes » travaillent à plein. Décoration de la cité, musiques nombreuses à travers les rues, bal traditionnel à l'Hôtel-de-Ville, et bal officiel au Casino de la Rotonde sous l'égide des sociétés locales, crieurs publics, tentes — attractions et surtout furieuse bataille de confetti, voilà quelques points de ce programme où le reste est surprise ! Et n'oublions pas de souligner que la chanson des vendanges est orchestrée, cette fois-ci, par... Jo Bouillon lui-même !

Avant les élections au Conseil national

M. René Robert décide de ne pas se représenter

Le conseiller national socialiste René Robert a annoncé au comité directeur du parti socialiste neuchâtelois que, pour raisons de santé, il a décidé de ne pas se représenter auv prochaines élections. M. René Robert, qui a siégé sans interruption sous la coupole depuis 1935, était très écouté en ce qui concerne les problèmes de l'horlogerie, qu'il connaissait particulièrement bien.

On ignore encore quel candidat désignera le parti socialiste pour succéder à M. René Robert.

M. Tell Perrin, candidat

(c) Nous apprenons que M. Tell Perrin, sur l'insistance de ses amis de la Chaux-de-Fonds, a accepté de se laisser porter à nouveau candidat pour les prochaines élections au Conseil national.

LA VILLE

L'éclipse de soleil du 1er septembre

Le directeur de l'Observatoire de Neuchâtel nous communique :

L'éclipse annulaire de soleil du 1er septembre, qui n'était malheureusement que partielle à Neuchâtel, fut très facile à observer, le ciel étant resté clair pendant toute la durée du phénomène. A 12 h. 35, le disque solaire est bien circulaire, c'est-à-dire que la lune n'est pas encore venue s'interposer entre le soleil et nous. A 12 h. 35 m. 47 s., une petite échancrure apparaît sur le bord du soleil ; l'éclipse a commencé pour Neuchâtel. Le premier contact s'est probablement produit quelques secondes avant. Puis l'échancrure augmente peu à peu pour atteindre son maximum à 13 h. 21 m. A ce moment, la centième partie du diamètre du disque lunaire est cachée derrière notre satellite. Puis les deux disques s'éloignent lentement l'un de l'autre et le soleil reprend bientôt sa forme circulaire; c'est le dernier contact que nous notons à 14 h. 5 m. 18 s. M. Roger Payot, astronome-adjoint, qui observe à un autre instrument, trouve 14 h. 5 m. 15 c. Comme on le voit, l'instant d'un contact diffère un peu d'un observateur à l'autre, le bord du disque solaire n'ayant pas toujours la netteté désirable.

En utilisant le réfracteur Merz de l'Observatoire, nous avons fait quelques photographies de l'éclipse qui ne présentait pas un très grand intérêt parce qu'elle n'était que partielle. On vient de mettre au point un procédé qui permet d'utiliser les observations d'éclipses de soleil dans la région de la totalité pour déterminer la latitude et la longitude du lieu d'observation avec une grande précision. Cette méthode a été évoquée la semaine passée à Bruxelles où se tenait le congrès de l'Union géodésique et géophysique internationale.

Collision aux Poudrières

Samedi, à 18 h. 15, aux Poudrières, une voiture venant de la ville est entrée en collision avec une auto qui traversait la chaussée à ce moment-là. On signale des dégâts matériels.

Double collision aux Saars

Une moto a renversé, dimanche, à 15 h. 15, aux Saars, un cycliste qui venait d'obliquer à gauche. Une autre moto qui suivait de près les deux autres véhicules ne put freiner à temps et entra en collision avec la première machine. Les trois conducteurs se retrouvèrent sur la chaussée. Seul, le dernier a été légèrement blessé.

Moto contre vélo

Samedi, à 15 h. 20, une collision s'est produite sur la route des Saars, entre une moto et un vélo. Il n'y a pas eu de blessé, mais des dégâts matériels.

Naissances

Monsieur et Madame François CARBONNIER-TISSOT ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

Jean-Paul

Neuchâtel, 2 septembre 1951.
Clinique du Crêt Côte 7

Malaise en pleine nuit

Dimanche matin, à 8 h. 20, la police locale était avisée qu'un vieillard gisait sur l'escalier du Château. Malade, le malheureux avait passé toute la nuit à la même place, sans être secouru. Les agents se rendirent sur les lieux et le transportèrent à l'hôpital des Cadolles où il devra subir une opération.

Moto contre auto

Samedi, à 13 h. 40, une moto est entrée en collision, au quai Godet, avec une auto la précédant et dont le conducteur venait d'obliquer à gauche pour rejoindre l'Evole.

Le motocycliste a été légèrement blessé. On signale des dégâts matériels peu importants.

Chute d'un piéton

Samedi matin, peu après 10 heures, un piéton qui se rendait dans un magasin près de la place Purry, a glissé sur des détritus laissés sur le trottoir par des maraîchers. Il a cassé ses lunettes et s'est blessé à l'arcade sourcilière. Le blessé, qui saignait abondamment, a reçu les premiers soins chez un droguiste installé à proximité, qui l'a reconduit ensuite à son domicile.

Dans le monde scientifique

Le professeur Pettersson, directeur de l'Institut océanographique de Gothembourg, Suède, chef de l'expédition « Albatross », a convoqué aujourd'hui et demain dans cette ville la première conférence internationale destinée à étudier les problèmes concernant le relief sous-marin et son exploration. M. Pettersson est connu à Neuchâtel par sa brillante conférence, la seule qu'il ait faite en Suisse, sur ses explorations des profondeurs océaniques. Le professeur Wegmann, de Neuchâtel, convoqué à prendre part aux travaux de la commission d'étude, en sera le seul membre suisse.

SERRIÈRES

Chute d'un ouvrier italien

(c) Samedi matin, vers 11 heures, un ouvrier italien occupé sur le chantier des Papeteries, M. Armando Piombi, âgé d'une quarantaine d'années, est tombé d'un échafaudage d'une hauteur de plus de quatre mètres. Il a été relevé grièvement blessé à la tête et à un bras, et transporté d'urgence à l'hôpital de la Providence où l'on a diagnostiqué une fracture du crâne. L'état du blessé est très grave.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Recensement des arbres fruitiers

(c) Le recensement fédéral des arbres fruitiers a permis de dénombrer sur le territoire communal 8867 arbres fruitiers, soit 2505 poiriers, 2399 pommiers, 714 cerisiers, 2536 pruniers, 192 pêchers, 73 abricotiers, 168 cognassiers et 280 noyers.

RÉGIONS DES LACS

La route du « Pied du Jura » doit passer au nord du lac de Bienne

Une résolution dans ce sens a été votée à Douanne

Notre correspondant de la Neuveville nous écrit :

La circulation des véhicules à moteur est devenue si intense que, pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route qui suit le « Pied du Jura », divers projets sont à l'étude. Depuis que la proposition d'une route au sud du lac de Bienne a été formulée, les autorités et les sociétés intéressées de Bienne à Neuchâtel examinent la possibilité de maintenir le trafic sur la rive nord du lac.

Samedi dernier, un très nombreux auditoire était réuni à l'hôtel « Bären », à Douanne, répondant à l'invitation des autorités de Daucher, de Douanne, de Gléresse et de la « Société protectrice des rives du lac de Bienne ». M. W. Bourquin, président de la société, après les salutations d'usage, donna la parole à M. W. Bösiger, ancien conseiller d'Etat et directeur des travaux publics du canton de Berne. M. Bösiger brossa un beau tableau de cette contrée si jolie de la rive nord, considérant son importance au point de vue commercial et touristique. Puis il parla de deux projets ; l'un pour l'élargissement et la modification partielle de la route actuelle, avec un trottoir, dont le coût serait de quelque onze millions et demi de francs. Une autre route située plus haut, appelée « route de la Corniche », coûterait environ douze millions et demi.

Une discussion nourrie suivit et se termina par une résolution à l'adresse des autorités, disant que c'est au nord du lac de Bienne que la route du » Pied du Jura » doit passer, et demandant qu'une commission, composée des maires des communes intéressées et du directeur des travaux publics de Bienne, soit constituée pour étudier les projets proposés.

ESTAVAYER-LE-LAC

Un agriculteur tué par une auto

Il était tombé de son char sur la route peu avant l'arrivée de la voiture

Un agriculteur de Cugy, M. Alphonse Cattilaz, âgé d'une cinquantaine d'années, père de six enfants, a trouvé la mort sur la route d'Estavayer à Frasses. Il se trouvait sur son char, attelé de deux chevaux, lorsqu'il s'y endormit et tomba sur la chaussée. Les chevaux continuèrent leur route.

Peu après la chute, vers 22 heures, un automobiliste vaudois, venant d'Estavayer, ne put éviter le heurt contre le corps, qui fut atteint à la tête et à l'épaule. La mort s'en suivit quelques heures après, à l'hôpital.

Le meeting d'aviation de Colombier

Notre correspondant de Colombier nous écrit :

A l'occasion du 50me anniversaire de la fondation de l'Aéro-club suisse, le Club neuchâtelois d'aviation avait convié ses amis et les amateurs de sensations à un meeting populaire à Planeyse. Malheureusement, le temps incertain et maussade, le vent aigre et froid que nous envoyait le Val-de-Travers, découragèrent bien des personnes qui préférèrent rester à l'abri en ce triste dimanche de septembre. Ainsi, c'est devant un public assez clairsemé que se déroulèrent les différents numéros du programme, par ailleurs très complet.

La manifestation débuta par des vols de planeurs, bientôt suivis d'impressionnantes descentes de parachutistes. Que dire des exercices acrobatiques, descentes en vrille, en feuilles mortes, culbutes et autres, sinon qu'ils furent suivis avec intérêt et aussi avec un peu d'anxiété, fort compréhensible, par les assistants.

Mais le «clou» du spectacle furent les évolutions d'avions militaires des types « Mustang » et « Vampire ». Manœuvrant en escadrilles, puis se séparant et se croisant à une vitesse vertigineuse, ces appareils se livrèrent à de périlleuses démonstrations, volant tantôt à toute allure, tantôt s'élevant en flèche pour retomber brusquement, tantôt traversant le champ d'aviation en rase-mottes, ils donnèrent le frisson à plus d'un spectateur. Certes, c'était passionnant, et l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, du courage et du sang-froid des pilotes ou de la résistance et de la maniabilité des avions.

Que de chemin parcouru, que de progrès réalisés durant ce premier demi-siècle d'existence de l'Aéro-club ! Cependant, on ne peut s'empêcher d'accorder une pensée émue à tous les pionniers qui ont fait le sacrifice de leur vie pour une cause qui leur était chère.

Des vols de passagers mirent le terme à cette journée fort intéressante et fort réussie.

La fête villageoise de Peseux

Notre correspondant de Peseux nous écrit :

Le nouvel état-major de l'A.S.L.U.P. (Association des sociétés locales et d'utilité publique), composé d'éléments jeunes et très dévoués, avait décidé il y a quelques mois déjà de mettre sur pied une fête d'automne avec mascarades.

Samedi, dès 20 heures, les festivités commençaient par un cortège conduit par l'« Echo du Vignoble ». Disons d'emblée que l'élément principal était composé d'enfants costumés, et non de masques. Cela donnait un cachet original, et pour Peseux c'était du « jamais vu ».

La pluie vint malheureusement contrarier les plans des organisateurs qui durent modifier à la dernière minute les dispositions prises.

Samedi soir, donc, l'on dut avoir recours aux locaux de la halle de gymnastique, lesquels furent pris d'assaut par une foule dense qui désirait se divertir tout en se mettant à l'abri.

Quelques passionnés de la danse profitèrent cependant de la musique d'un orchestre champêtre, et malgré la pluie, dansèrent dans le préau nord de la maison de commune.

La bataille de confetti prévue n'eut évidemment pas le succès que l'on espérait, par suite du mauvais temps.

Dimanche matin à 11 h. 15, un apéritif d'honneur était servi aux invités (délégués du Conseil communal, des autorités législatives, ancien comité de la Fête de la vigne, presse, etc.).

A 14 heures, le même cortège que la veille traversait notre agglomération par un temps couvert. Les pistes de danse prévues en plein air eurent de nombreux visiteurs, tandis que la fanfare l'« Echo du Vignoble », fort agréablement costumée et grimée, donnait un concert au centre du village. Marchands de confetti, restaurateurs, chefs de cantines firent de bonnes affaires (sans oublier les forains), car des centaines de personnes se pressaient sur les emplacements de fête.

Et ce fut ainsi jusqu'au soir, où malgré la pluie qui se mit à tomber à nouveau, les amateurs de danse et de jeux s'en donnèrent à cœur joie.

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
Rédacteur responsable : R. Braichet

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 1er septembre. Température: Moyenne: 15,5; min.: 15,2; max.: 20,9. Baromètre: Moyenne: 720,5. Eau tombée: 0,7. Vent dominant: Direction: sud; force: faible le matin. Etat du ciel: Clair jusqu'à 14 heures environ; nuageux, puis très nuageux ensuite; couvert le soir. Pluie de 20 h. 40 à 22 h. 40.

2 septembre. Température: Moyenne : 17,0; min: 13,4; max.: 21,3. Baromètre : Moyenne: 715,1. Eau tombée: 3,4. Vent dominant: Direction : ouest-sud-ouest ; force : modérée à assez fort. Etat du ciel: Couvert à très nuageux; pluie pendant la nuit et depuis 17 heures.

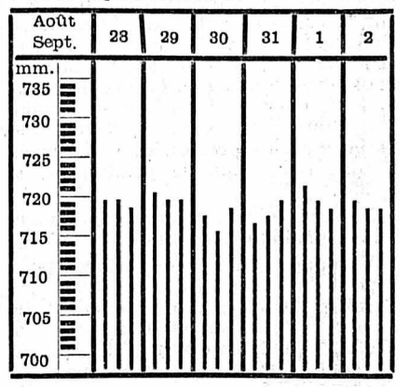

Niveau du lac du 31 août à 7 h. : 429,46
Niveau du lac, du 1er sept. à 7 h. : 429.46
Niveau du lac, du 2 sept., à 7 h. : 429.45

Température de l'eau : 19°

Prévisions du temps : Nord des Alpes : D'abord couvert avec précipitations temporaires. Eclaircies au cours du lundi. Pour le moment la situation reste instable. Vents du secteur ouest, par intervalles forts en altitude.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Fête villageoise

(c) La construction de la nouvelle salle de spectacles se poursuit, et dans quelques mois elle pourra être mise à la disposition des sociétés. Ces locaux seront également utilisés pour d'autres manifestations, telles que ventes, kermesses, etc., mais pour ces occasions l'achat de tables se révèle encore nécessaire. Dans le but de décharger les finances de la commune d'une telle dépense, l'Union des sociétés locales avait organisé samedi et dimanche une grande fête villageoise, dont le bénéfice était spécialement destiné à l'achat de tables. Grâce à la bonne volonté montrée par toutes les sociétés et la population dans son ensemble, un plein succès est venu récompenser les efforts des organisateurs.

Samedi après-midi, un match de football opposait la première équipe du Couvet-Sports à une équipe du « Hockey ». Cette dernière fit mieux que de se défendre, et ne succomba finalement que par 3 à 1, dont deux buts concédés sur penalties.

Le soir, au stand agrandi d'heureuse façon par l'adjonction d'une vaste cantine du côté sud, les sociétés se produisirent pour le plus grand plaisir d'un nombreux public, tandis qu'auparavant, un souper avait été servi à une centaine de convives.

Dimanche matin, au stand également, une manifestation interconfessionnelle avait lieu avec la participation des chœurs mixtes protestant et catholique. Le pasteur Porret et le curé Vogt lurent en commun le chapitre XVII de l'Evangile de Jean, puis exprimèrent la joie de l'Eglise d'être associée ainsi à la vie du village.

L'après-midi, le cortège put se dérouler comme prévu, heureusement sans pluie. Ouvert par un détachement de cavaliers, il comptait plus de 200 participants, et on y notait avec plaisir la présence des autorités communales et des délégations de toutes les sociétés locales. Des groupes d'enfants costumés furent particulièrement remarqués, ainsi qu'un ancien landau joliment décoré et le char rappelant le succès du « Pays du Sourire » en janvier dernier.

Durant l'après-midi et la soirée, les productions se succédèrent au stand, qui se révélait trop petit, tandis qu'un bal clôturait ces manifestations.

Un mur en mauvais état

(c) La commune fait actuellement procéder à la réfection de la rue du Crêt-de-l'Eau. La semaine dernière, on s'aperçut que par suite de la charge du rouleau compresseur, le mur soutenant cette rue et longeant la voie ferrée glissait dangereusement. Les travaux ont été arrêtés ; des ingénieurs ont examiné l'état des lieux et on pense qu'il faudra refaire ce mur sur une longueur de 80 mètres environ, ce qui occasionnera une dépense assez importante.

La question se posera de savoir à qui ces frais incomberont. En effet, le mur est situé sur terrain du R.V.T. ; cependant, les dégâts étant la conséquence des travaux exécutés par la commune, c'est fort probablement cette dernière qui devra payer la facture.

Réfection du Rossier

(c) Lors de la dernière séance du Conseil général, il ne semblait plus certain que la réfection de la rue du Rossier puisse se faire cette année encore. Le Conseil communal a revu cette question rapidement, et les travaux ont maintenant commencé, pour la plus grande satisfaction des habitants du quartier.

Un recours retiré

(c) On se souvient qu'un recours formulé contre la construction des nouveaux abattoirs au Clos Pury restait toujours en suspens. Les travaux avaient cependant commencé et étaient même fortement avancés. Fort heureusement, au grand soulagement de l'autorité communale, cette opposition vient d'être retirée, de sorte que c'est maintenant sans aucune crainte que la construction peut se poursuivre.

Chute d'une cycliste

(c) Samedi après-midi, Mlle C. D., qui s'était rendue à Pontarlier, a fait une chute assez grave dans cette ville, la roue de sa bicyclette s'étant prise dans les rails du tram. Elle a été ramenée à son domicile et une radiographie a été faite dimanche, car on craint une fracture de la jambe. Quant au vélo, il est endommagé.

FLEURIER

Inspection des pompiers

(c) Samedi après-midi s'est déroulée, sur la place de Longereuse, l'inspection annuelle des sapeurs-pompiers et de leur matériel par la commission du feu, le Conseil communal, le major Bleuler, de Neuchâtel, ainsi que M. Georges Guye, de Couvet, président de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers. La tenue des hommes et l'état du matériel ont donné satisfaction aux examinateurs.

Puis le commandant du corps, le capitaine J.-P. Dellenbach, a remis un certain nombre de chevrons d'ancienneté et a pris congé, en les remerciant pour leur dévouement, leur travail et leur discipline, des hommes qui, atteints par la limite d'âge, quitteront le corps à la fin de l'année.

L'exercice général combiné, proposé par le major Bleuler, a eu lieu aux abords du grand immeuble de l'hôtel de France, à la rue de l'hôpital et fut suivi, au son de la fanfare du corps, du traditionnel défilé qui attire chaque année de nombreux curieux.

Enfin, les examinateurs, officiers et sous-officiers se retrouvèrent au Cercle démocratique où une collation était offerte par la commune et où le major Bleuler commenta l'exercice, tandis que MM. J.-P. Dellenbach, commandant des pompiers, Georges Guye et John Faivre, vice-président de la commission du feu et conseiller communal, prirent également la parole.

Les changements d'adresses

doivent nous parvenir
jusqu'à midi
pour le lendemain et
jusqu'à vendredi soir
au plus tard pour le lundi matin
Toute demande de réexpédition arrivant après les délais ci-dessus sera renvoyée d'un jour.

Administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel.

TRAVERS

Une affaire qui suscite un complément d'enquête

(sp) L'agent de service avait dressé rapport, pour outrage à un membre de l'autorité et refus de donner son identité, contre un employé C.F.F. de Travers à la suite de faits qui se seraient passés le 16 juin à 3 heures du matin au café du Jura.

Cette cause a occupé le tribunal de police dans sa dernière audience, et après avoir entendu l'auteur du rapport ainsi que l'employé visé, le juge a décidé de suspendre l'affaire et de se livrer à un complément d'enquête, l'employé en question affirmant qu'il ne se trouvait plus dans l'établissement public après 2 heures et quart du matin à la date mentionnée dans le rapport.

C'est lorsque les choses auront été tirées au clair que le tribunal rendra son jugement.

MOTIERS

Visite de forestiers

(c) La Société des forestiers du canton de Neuchâtel, forte de septante membres, a visité, samedi matin, à l'occasion de sa réunion annuelle, et sous la conduite de M. L.-A. Favre, inspecteur du 7me arrondissement, les forêts communales de Môtiers. Au cours de cette visite, les forestiers furent reçus par le Conseil communal à Riaux, où une collation leur fut offerte. Après un repas pris en commun à l'Hôtel-de-Ville des Six-Communes, eut lieu l'assemblée générale de la société aux destinées de laquelle préside M. P.-E. Farron, inspecteur cantonal des forêts.

JURA BERNOIS

Deux jeunes gens de Courtemaîche se tuent en auto

entre Lugnez et Montignez

Notre correspondant de Porrentruy nous téléphone :

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, un affreux accident d'auto a causé la mort de deux jeunes gens de Courtemaîche, tous deux pierristes, MM. Robert Lièvre, âgé de trente ans, célibataire, et Gilbert Ribaux, vingt-cinq ans, célibataire.

Ils traversaient en auto la forêt entre les deux villages de Lugnez et Montignez, à l'extrême frontière, lorsque, pour une raison inconnue, la voiture quitta la route et vint heurter violemment un arbre. L'un des occupants fut tué sur le coup. Le second expira dimanche matin, après qu'on l'eût découvert affreusement blessé, la poitrine enfoncée, auprès de son camarade. Les soins empressés que lui prodigua le médecin appelé en toute hâte furent inutiles.

Ce drame de la route a causé une vive émotion dans la région où les deux victimes jouissaient d'une grande sympathie.

AUX MONTAGNES

LES PONTS-DE-MARTEL

Encore un cas de poliomyélite

Un jeune père de famille des Ponts-de-Martel, frappé de poliomyélite, a dû être conduit à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Des enfants imprudents

Des enfants des Ponts, qui s'étaient rendus, jeudi soir, dans la carrière de Combe, ont trouvé une fusée non éclatée, datant vraisemblablement du 1er août. Ils la vidèrent sur une pierre puis mirent le feu à la poudre. Une explosion se produisit, blessant au visage et aux mains le petit Humbert. Les autres enfants ont été moins grièvement atteints.

LE LOCLE

Ajournement du terme de déménagement

Le Conseil d'Etat a autorisé la commune du Locle à ajourner jusqu'au 30 avril 1952 au plus tard le terme de déménagement du 31 octobre 1951.

Bagarre

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, la police locale est intervenue dans un établissement public où une bagarre avait éclaté. Elle est parvenue à rétablir la tranquillité.

LA CHAUX-DE-FONDS

Vers la réalisation de la piscine

(c) A la suite du dépôt au Conseil général du rapport sur la construction d'une piscine, le Conseil communal a chargé un architecte et un ingénieur d'établir un projet pour sa réalisation.

Ouverture de l'exposition du peintre Charles Humbert

(c) Samedi, à 15 heures, s'est ouverte, au musée des beaux-arts, l'exposition rétrospective du peintre Charles Humbert. Cette manifestation, organisée par la Société des amis des arts, pour fêter le 60me anniversaire de l'artiste, a obtenu un beau succès.

En présence de nombreux invités, M. Charles Borel, président de la Société des amis des arts, dans une charmante allocution, rendit hommage aux qualités de M. Humbert, qui honore le pays de Neuchâtel de son brillant talent. MM. Edmond Guinand, vice-président du Conseil d'Etat, et Gaston Schelling, président du Conseil communal, prirent également la parole pour souligner l'œuvre considérable accomplie par ce grand artiste. Puis les invités, sous la conduite de M. Paul Seylaz, conservateur du musée, passèrent dans les salles pour admirer cette exposition qui présente une haute valeur artistique.

La fête de la jeunesse renvoyée pour la deuxième fois

(c) On se souvient qu'un joli programme fut mis sur pied, le 14 juillet écoulé, pour donner dorénavant plus d'ampleur à la fête de la jeunesse et amuser les enfants durant l'après-midi. En raison du mauvais temps, la manifestation ne put avoir lieu et fut renvoyée au samedi 1er septembre. Vendredi dernier, le comité d'organisation jugea à nouveau prudent de renvoyer, pour la seconde fois, la fête au 22 septembre prochain, à la suite du temps incertain. Cette décision vient de se révéler malheureusement un peu hâtive, puisque, par une cruelle ironie du sort, la journée de samedi a été accompagnée d'un beau soleil.

Un cycliste blessé

(c) Dimanche, à 15 heures, un cycliste âgé de 17 ans, a fait une chute assez grave à la rue du Doubs. Blessé sur le côté droit, à la main et au genou, il a reçu les premiers soins d'un médecin, puis a été conduit à son domicile.

Une collision

(c) Samedi, à 7 h. 55, une collision s'est produite entre une camionnette et une jeep, à la rue du Marais. Le propriétaire de la jeep qui a été contusionné sur tout le corps a été transporté à son domicile au moyen de l'ambulance.

Une manifestation aérienne

(c) Dimanche après-midi s'est déroulée à l'aérodrome des Eplatures, sous les auspices de « Nhora » et de l'« Aéro-club », une manifestation aérienne en présence de plus de 2500 spectateurs.

L'armée était représentée par deux doubles patrouilles de « Vampires » et de « Mustangs »» qui évoluèrent au-dessus des spectateurs, en basse altitude, à une vitesse impressionnante. Les numéros acrobatiques réalisés sur avion « Bucker » par M. Sallaz, de Granges, ainsi que par M. André Hänni, sur planeur, soulevèrent l'enthousiasme du public par leur caractère périlleux.

L'Eternel est mon refuge.

Monsieur Joseph Quirico ;
Monsieur Louis Cantova ;
Monsieur et Madame Louis Lauber-Cantova et leur fils Alain ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Madame Hélène Piatera ;
les familles Quirico, à Briga (Italie), ainsi que les familles parentes et alliées,
font part du décès de

Madame

Thérèse QUIRICO-CANTOVA

née PIATERA

leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman et parente, enlevée à leur affection dans sa 75me année.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le 4 septembre 1951, à 15 heures.

Domicile mortuaire : faubourg de l'Hôpital 30.

Les honneurs seront rendus au cimetière de Beauregard à 15 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La section de Neuchâtel de la Société suisse des commerçants a le vif regret de faire part du décès de

Mademoiselle

Charlotte GOETSCHMANN

membre actif.

L'ensevelissement aura lieu ce jour à la Chaux-de-Fonds.

Le comité.

Ne vous étonnez pas de cela car l'heure vient où tous ceux qui sont dans le sépulcre entendront Sa voix et en sortiront. Jean 5 : 28.

Mesdemoiselles Berthe et Juliette Fallet, ainsi que les familles parentes et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Ida FALLET

leur chère sœur, cousine et amie, enlevée à leur affection samedi, dans sa 73me année.

Dombresson, le 1er septembre 1951.

L'ensevelissement aura lieu mardi 4 septembre, à 13 h. 15.

Domicile mortuaire : Dombresson.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Elie Berger-Robert et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Serge Blanchard-Berger ;
Mademoiselle Monique Berger,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère sœur, belle-sœur et tante,

Madame

Flavie KAPRARA-BERGER

que Dieu a reprise à Lui dans sa 44me année, samedi 1er septembre 1951, après de longues et cruelles souffrances supportées avec courage.

Neuchâtel, Parcs 61.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, mardi 4 septembre 1951.

L'office de requiem sera célébré à l'église catholique du Saint-Rédempteur, avenue de Rumine, à 10 h. du matin.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

R. I. P.

La Maison DEGOUMOIS & Co S. A.

a le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Charlotte GOETSCHMANN

sa fidèle collaboratrice durant 27 ans.

Chacun gardera d'elle un souvenir reconnaissant et affectueux.